Alexandre Klaeylé

Réalisation d'un doublet de forage pour l'aquathermie à 60 m et 59 m de profondeurs à Versailles (78)

Rapport de fin de travaux

Projet n° : 2019068SLA

Siège social : 57 Rue Chavrière - 71 360 EPINAC
Contact : 06 79 70 16 43 - sylvain.lanciau@phreatech.com
SIRET 51491476100010 RCS Chalon sur Saône ; NAF 43.13 Z ; EURL au capital de 14 000 euros

Cadre général			
Client	Alexandre Klaeylé 0687214202 / alexandre.klaeyle@gmail.com		
Adresse du projet	Versailles	78	1 rue Ménard
Présentation du Projet n° : 2019068SLA			
Qualification	L'entreprise Phréatech est certifiée Quali'Forage Module Nappe. Le certificat couvrant la période des travaux est joint en Annexe 1.		
Déclaration de l'installation au titre de la GMI	Conformément au **Décret n°2006-649 du 6 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains**, la déclaration de l'installation au titre de la Géothermie de Minime Importance (profondeur de forage inférieure à 200 m, puissance inférieure à 500 kW) a été faite sur le site dédié, géré par le BRGM. Le récépissé de déclaration est joint en Annexe 2. Le présent rapport constitue le rapport de fin de travaux, il est téléversé sur le site http:/www.geothermie-perspectives.fr et met fin aux obligations réglementaires de la société Phréatech.		
DICT	Conformément au **Décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution**, Phréatech a réalisé une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux auprès des concessionnaires de réseaux présents dans l'emprise du chantier. Les récépissés reçus sont joints en Annexe 3. Ils montrent l'absence de réseaux à proximité des implantations des sondes.		

Travaux réalisés

Poste	Oui / Non	Quantité	Commentaire
Forage 1 - Forage de pompage			
Forage Ø243 mm *Coupe technique des ouvrages en annexe 4*	☑	59 m	1 forage de 59 m
Gestion des cuttings	☑	1	Les cuttings ont été récueillis et évacués dans des bennes de chantier
Pose d'une tubulure PVC alimentaire 4" slot 1 mm	☑	59 m	9 m de PVC crépinés et 50 m de PVC plein
Mise en place d'un massif filtrant	☑	10 m	Graviers de silice calibrés
Mise en place d'un bouchon d'argile	☑	1 m	Dantonite
Comblement de l'espace annulaire restant	☑	48	Cimentation par injection de coulis ciment (densité 1.8)
Forage 2 - Forage de réinjection			
Forage Ø243 *Coupe technique des ouvrages en annexe 4*	☑	60 m	1 forage de 60 m
Gestion des cuttings	☑	1	Les cuttings ont été récueillis et évacués dans des bennes de chantier
Pose d'une tubulure PVC alimentaire 4" slot 1 mm	☑	60 m	12 m de PVC crépinés et 48 m de PVC plein
Mise en place d'un massif filtrant	☑	13 m	Graviers de silice calibrés

Mise en place d'un bouchon d'argile	☑	1 m	Dantonite
Comblement de l'espace annulaire restant	☑	46 m	Cimentation par injection de coulis de ciment (densité 1.8)
Essai			
Essai de pompage forage 1	☑	1	Débit de 4 m3/h pendant 1h
Essai de réinjection	☑	1	Débit de 4 m3/h pendant 1h
Autres prestations			
Mise en place de la pompe immergée	☐	-	Non réalisée
Tranchées de raccordement horizontal, mise en place de sablon et filet avertisseur	☐	-	Non réalisée
Raccordement du forage à l'installation	☐	-	Non réalisé

Déroulement des travaux :	La réalisation des forages d'aquathermie a été réalisée du 26/02/2020 au 05/03/2020.
Commentaires :	**Sécurité**: Des barrières de protection ont été installées sur la voie publique pour éviter le passage des piétons à proximité de la benne d'évacuation des cuttings. **Forage 1**: Le pompage d'essai a été réalisé avec un débit constant de 4 m3/h. L'eau chargée les 10 premières minutes s'est éclaircie rapidement jusqu'à être claire. Le niveau statique avant pompage était à 38 m de profondeur par rapport au niveau du sol. Après 1 h, le niveau d'eau s'est stabilisée à 39 m de profondeur par rapport au sol. Soit 1 m de rabattement **Injection**: Un essai de réinjection a été réalisé en pompant dans le forage 1 et en injectant dans le forage 2 à un débit de 4 m3/h pendant une heure. Les niveaux d'eau dans les 2 forages sont respectivement à 39 m (rabattement d'un mètre) et 38 m de profondeur (pas de variation du niveau d'eau dans le puits de rejet). **Conclusion : Aux vues de ces résultats, les ouvrages répondent au besoin du client qui est un débit de pompage et de réinjection de 3 m3/h. Par souci de sécurité, Phreatech préconise un débit d'exploitation inférieur 3,5 m3/h pour les ouvrages.**

Adresse du projet :	Versailles	Projet n° : 2019068SLA

Localisation des forages

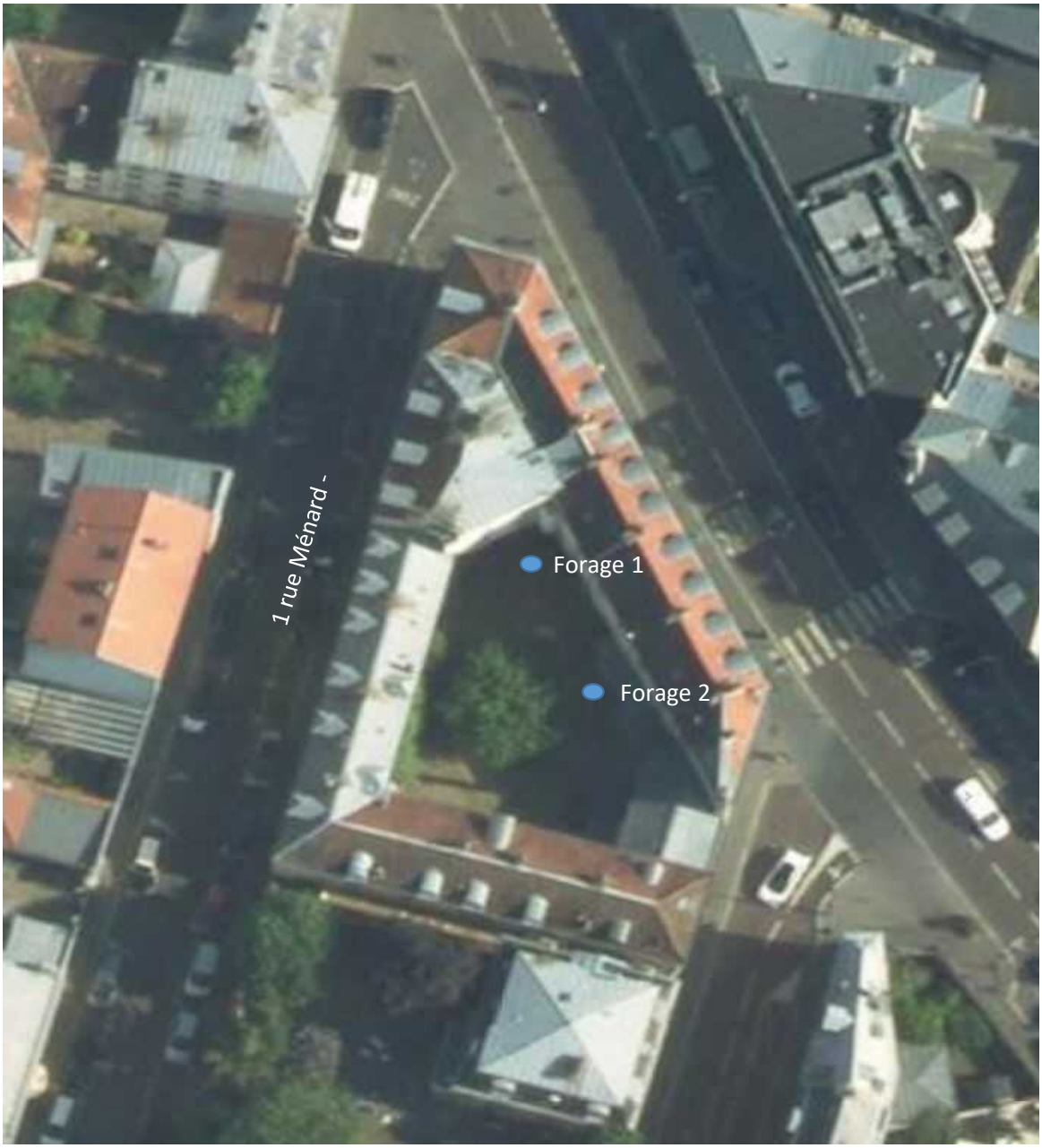

Adresse du projet :	Versailles	Projet n° : 2019068SLA

Photo 1 et Photo 2 : Mise en place de la foreuse vers le point de forage

Photo 3 : Finalisation du forage de rejet

Photo 4: Réalisation du forage de pompage

Limites de l'utilisation du rapport

Ce rapport ainsi que les cartes ou documents annexés constituent un ensemble indissociable. L'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et de ses annexes ainsi que toute interprétation au-delà des recommandations de Phréatech ne saurait engager la responsabilité de la société.
Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Liste des Annexes

Annexe 1 : Certificat Quali'Forage Module Sonde (1 page)

Annexe 2 : Récépissé de déclaration (3 pages)

Annexe 3 : Récépissé de DICT (66 pages)

Annexe 4 : Coupe technique des ouvrages (2 pages)

Annexe 1 : Certificat Quali'Forage Module Sonde (1 page)

Certificat

FR-APP-05.19.19698

RGE QualiForage 2019

EnR ÉNERGIES RENOUVELABLES

EURL PHREATECH
(Siret : 51491476100010)
M. LANCIAU
57 Rue Chavrière
71360 EPINAC

Entreprise titulaire de la qualification

Qualiforage module sonde

Engagée pour la qualité des forages géothermiques sur sonde

Période couverte par le certificat : 27 novembre 2019 au 27 novembre 2020

Qualiforage module nappe

Engagée pour la qualité des forages géothermiques sur nappe

Période couverte par le certificat : 11 novembre 2019 au 11 novembre 2020

Numéro Qualiforage : QFRG/51980

Forme juridique : EURL
Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 10/10/2019 : 124364941 - MMA IARD (Le Mans)
- décennale au 06/11/2019 : 124364941 - MMA IARD (Le Mans)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 28 novembre 2019

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIREN 489 907 360

Qualit'EnR

cofrac QUALIFICATION D'ENTREPRISES ACCREDITATION N°4-0560 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Qualiforage est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.
L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIFORAGE n° 008344475 déposée dans les classes 9 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 27 novembre 2023 pour Qualiforage module sonde, 11 novembre 2023 pour Qualiforage module nappe

FR-APP-05 Rev10 - Septembre 2016

Annexe 2 : Récépissés de déclaration
(3 pages)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DECLARATION D'OUVERTURE DE TRAVAUX D'EXPLOITATION D'UN GITE GEOTHERMIQUE DE MINIME IMPORTANCE

Vous avez déclaré sur le téléservice dédié à l'accomplissement des procédures relatives à la géothermie de minime importance les informations mentionnées ci-dessous.

La déclaration a été enregistrée sous le numéro 7332 le 03/03/2020 à 10:59 .

Elle a été réalisée pour l'installation géothermique de minime importance enregistrée sous le numéro 5549 .

Le service destinataire des informations transmises est le service en charge de la géothermie au sein de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de votre région.

DÉCLARANT

Nom ou raison sociale :	Phreatech
SIREN :	514914761
SIRET :	51491476100010
N° de TVA intracommunautaire :	
Adresse	57 Rue Chavrière 71360 EPINAC
Téléphone :	0650451363
Courriel :	contact@phreatech.com

Vous avez déclaré être prestataire de l'exploitant, mandaté par lui pour cette déclaration et vous avez déposé sur le site la preuve de mandat.

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Adresse

1 Rue Ménard
78000 Versailles
Parcellaire :

Localisation des ouvrages

Ouvrages de l'installation
Nombre d'ouvrages de l'installation : 2
Dont ouvrages en zone réglementaire orange : 0

Identification	Code BSS	Localisation WGS84	Profondeur (m)	Type	Couleur
38699	BSS003PFNM/X	2.13205 , 48.80041	50	PRELEVEMENT	VERT
38700	BSS003PFNQ/X	2.13208 , 48.80028	50	REINJECTON	VERT

Ouvrages dans le perimètre de l'installation
Nombre d'ouvrage référencé dans la BSS à moins de 200 mètres de l'installation :

Code BSS	Localisation WGS84	Profondeur (m)	Type

DIMENSIONNEMENT DE L'INSTALLATION

Puissance thermique maximale échangée avec le sous-sol et utilisée par l'installation : 23 kW

Description de la boucle géothermale :

Volume total prévisionnel prélevé chaque année **Chauffage :**

(puis réinjecté)* :	2700 m3	COP nominal (chauffage) :
Débit nominal, prélevé ou réinjecté* :	3 m3/h	Puissance calorifique nominale :
Les eaux sont prélevées puis réinjectées dans la même nappe avec une température inférieure à 25°C.		Climatisation :
Nombre de mètres carrés raccordés à la pompe à chaleur (PAC) :	m2	EER nominal (refroidissement) :
		Puissance frigorifique nominale :
Type du bâtiment à chauffer/refroidir :	Maison(s) particulière(s)	
Usage énergétique* :	Chauffage	
En cas d'utilisation d'une autre énergie, le taux de couverture de la géothermie :	plus de 90%	

ENVIRONNEMENT A PROXIMITE

Zone de forage

1. Vous avez pris connaissance des critères à respecter pour le choix de l'emplacement des forages géothermiques et des conditions d'exploitation de la ressource thermique. Vous vous engagez à les respecter et le cas échéant à en informer le maître d'ouvrage.

2. Vous avez pris connaissance que d'autres réglementations ou contraintes locales peuvent s'appliquer à votre activité géothermique. Vous vous engagez à les respecter.

3. Vous avez déclaré avoir pris connaissance de ses obligations en matière de prévention des endommagements de réseaux et vous vous engagez personnellement à envoyer :
   - En tant que maître d'ouvrage (entreprise ou particulier), les DT à l'attention des exploitants des réseaux situés à proximité de ma zone de forage et de tenir compte des recommandations de sécurité qui vous seront adressées en réponse ;
   - En tant qu'exécutant du forage, les DICT à l'attention des exploitants des réseaux situés à proximité de ma zone de forage et de tenir compte des recommandations de sécurité qui vous seront adressées en réponse.

Période des travaux de forage :

Date de début : 09/03/2020

Date de fin : 16/03/2020

EXPLOITANT

M Klayele Alexandre

Adresse :	1 Rue Ménard
	78000 Versailles
Téléphone :	0687214202
Courriel :	alexandre.klayele@gmail.com

PROPRIETAIRE DU TERRAIN

M Klayele Alexandre

Adresse :	1 Rue Ménard
	78000 Versailles
Téléphone :	0687214202
Courriel :	alexandre.klayele@gmail.com

ENTREPRISE DE FORAGE

Nom ou raison sociale :	Phreatech
SIREN :	514914761
SIRET :	51491476100010
N° de TVA intracommunautaire :	
Qualification n° :	96365
Adresse	57 Rue Chavrière
	71360 EPINAC
Téléphone :	0650451363
Courriel :	contact@phreatech.com

Votre démarche est finalisée. Elle a été enregistrée sous le N° 7332 le 06/03/2020 à 07:38

Vous allez recevoir un courriel, accusant réception de votre démarche. Nous vous invitons à conserver une copie de la déclaration ainsi que cet accusé d'enregistrement.

L'installation a été enregistrée sous le n°	5549
Numéro de la démarche :	7332
Date :	06/03/2020
Votre démarche concerne :	Déclarer une nouvelle installation

Service destinataire : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de votre région. Service en charge des mines.

Annexe 3 : Récépissés de DICT
(66 pages)

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DT-DICT CONJOINTE - 2020020304655D

PHREATECH - PHREATECH - ARNAUD RAKOTONDRASOA

Réf. travaux **2019068SLA**
Num. **2020020304655D**

1 r menard
78000 VERSAILLES

Créé le **03/02/2020**
Débute le **17/02/2020**
Durée : **40 jours**

Exploitants

Direction de la Voirie
4 , Av de PARIS 78000 VERSAILLES

Sensible Sensible — **NON CONCERNÉ**

0130978243 | 0623175014 | 0623175014 | dt.dict@versailles.fr

DT-DICT conjointe 337896436 — **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338734011 — **Reçu le** 14/02/2020 — NON CONCERNÉ — Pas d'ouvrage

Direction de la Voirie
4 , Av de PARIS 78000 VERSAILLES

Sensible — **NON CONCERNÉ**

0130978243 | 0623175014 | 0623175014 | dt.dict@versailles.fr

DT-DICT conjointe 337896430 — **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338733559 — **Reçu le** 14/02/2020 — NON CONCERNÉ — Pas d'ouvrage

ENEDIS-DRIDFO-BEX 2C
CHEZ PROTYS P0098, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9

Sensible — **CONCERNÉ**

0134914159 | 0181624701 | 0176614701 | 6043746.ENEDIS@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 337896437 — **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338443609 — **Reçu le** 11/02/2020 — CONCERNÉ

GRDF ILE DE France OUEST 2 Couronne
CHEZ PROTYS P0487, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9

Sensible — **CONCERNÉ**

0810300360 | 0810300360 | 0247857444 | GRDF_336.GRDF@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 337896428 — **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338040759 — **Reçu le** 05/02/2020 — CONCERNÉ

SNCF
Accueil DT-DICT-IDF, La Courrouze Bâtiment Eolios 3 rue Louis Braille 35136 Saint Jacques De La Lande

Sensible — **NON CONCERNÉ**

223253204 | 145220675 | 145220675 | accueil-dt-dict-idf@sncf.fr

DT-DICT conjointe 337896425 — **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338106884 — **Reçu le** 05/02/2020 — NON CONCERNÉ — Pas d'ouvrage

Assainissement
4 , Av de PARIS 78000 VERSAILLES

CONCERNÉ

0130978443 | 0613461138 | 0130978443 | dt.dict@versailles.fr

DT-DICT conjointe 337896434 — **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338943112 — **Reçu le** 18/02/2020 — CONCERNÉ

2020 © DICT.fr - Généré le 20/02/2020

Réf. travaux **2019068SLA**
Num. **2020020304655D**

1 r menard
78000 VERSAILLES

Créé le **03/02/2020**
Débute le **17/02/2020**
Durée : **40 jours**

Direction de la Voirie
4 , Av de PARIS 78000 VERSAILLES

EN ATTENTE

0130978243 | 0130978243 | dt.dict@versailles.fr

DT-DICT conjointe 337896431 **Envoyé le** 03/02/2020

Lettre de rappel 339106974 **Envoyé le** 19/02/2020

Direction des Espaces Verts
4 , Av de PARIS 78000 VERSAILLES

EN ATTENTE

0130978531 | 0613461138 | 0130978531 | dt.dict@versailles.fr

DT-DICT conjointe 337896424 **Envoyé le** 03/02/2020

Lettre de rappel 339106977 **Envoyé le** 19/02/2020

ILIAD
SERVICE DICT, 16 RUE DE LA VILLE LEVEQUE 75008 PARIS

NON CONCERNÉ

0173503164 | 173503164 | 173503157 | DICT@CORP.FREE.FR

DT-DICT conjointe 337896438 **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338038091 **Reçu le** 05/02/2020 **NON CONCERNÉ** Pas d'ouvrage

ILIAD
RUE DE LA VILLE LEVEQUE PARIS PARIS 75008 PARIS

EN ATTENTE

0173503164 | 0173503164 | 0173503157 | DICT@CORP.FREE.FR

DT-DICT conjointe 337896432 **Envoyé le** 03/02/2020

NUMERICABLE
DICT Assistance, 463 Rue des Clauwiers Pour Numéricable 59113 SECLIN

CONCERNÉ

0359529111 | 0359529111 | 0170015555 | dictnumericable@altice.groupe-nat.com

DT-DICT conjointe 337896426 **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338038603 **Reçu le** 05/02/2020 **CONCERNÉ**

ORANGE W4 UI IDF OUEST
Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX

CONCERNÉ

0497461600 | 0810300111 | FT40W4.FTO@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 337896429 **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338176830 **Reçu le** 06/02/2020 **CONCERNÉ**

Présence d'ouvrage : TL. Recommandations : Liaison fort trafic.

SEOP P0325
CHEZ PROTYS, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9

CONCERNÉ

0130153405 | 0977429436 | 0977429436 | 27.SUEZ@demat.protys.fr

DT-DICT conjointe 337896427 **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338037948 **Reçu le** 05/02/2020 **CONCERNÉ**

2020 © DICT.fr - Généré le 20/02/2020

Réf. travaux **2019068SLA**
Num. **2020020304655D**

1 r menard
78000 VERSAILLES

Créé le **03/02/2020**
Débute le **17/02/2020**
Durée : **40 jours**

SFR chez Groupe NAT

DICT Assistance, 463 Rue des Clauwiers Pour SFR 59113 SECLIN

CONCERNÉ

0359529111 | 0359529111 | 0170015555 | dictsfr@altice.groupe-nat.com

DT-DICT conjointe 337896435 **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338038880 **Reçu le** 05/02/2020 **CONCERNÉ**

TDF - Yvelines Fibre 1 chez Groupe NAT

DICT Assistance, 463 rue des Clauwiers Pour TDF - Yvelines Fibre 1 59113 SECLIN

CONCERNÉ

0359529113 | 0149155405 | 0359529113 | yvelines-fibre-1@tdf.groupe-nat.com

DT-DICT conjointe 337896439 **Envoyé le** 03/02/2020

Réponse 338040471 **Reçu le** 05/02/2020 **CONCERNÉ**

Autres destinataires

SERVICE DES FONTAINES

1 Bis rue Robert de Cotte 78000 VERSAILLES

NON REQUIS

0130837737

IPT 337896433 **Envoyé le** 03/02/2020

2020 © DICT.fr - Généré le 20/02/2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

cerfa
N° 14435*01

Destinataire

- ☐ Récépissé de DT
- ☐ Récépissé de DICT
- ☑ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément d'adresse : MR RAKOTONDRASOA
Numéro / Voie : 57 RUE CHAVRIERE
Lieu-dit / BP : HAMEAU DE DINAY
Code Postal / Commune : 71360 epinac
Pays :

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
Référence de l'exploitant : 1 RUE MENARD
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune où sont prévus les travaux : VERSAILLES

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : MAIRIE DE VERSAILLES EP/FO/FV
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 4 AVENUE DE PARIS
Lieu-dit / BP : 1144
Code Postal / Commune : 78011 VERSAILLES CEDEX
Tél. : 0130978224 Fax : 0130978261

Eléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☒ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).

Catégorie de réseaux/ouvrages *(voir liste des catégories au verso)* : ___ ___ ___

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Les plans de localisation sont joints

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle :	Date d'édition :	Sensible :	Profondeur mini :
		___ / ___ / ___	☐	___ cm
		___ / ___ / ___	☐	___ cm
		___ / ___ / ___	☐	___ cm

☐ Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est ○ possible ○ impossible

Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité

☐ Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint ☐ Voir la localisation sur le plan joint ☐ Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Rouget
Désignation du service : Voirie
Tél. : 0613461098

Signataire

Nom : Rouget
Signature : Rouget
Date : 04/02/2020 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : ___

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

cerfa N° 14435*01

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : PHREATECH
Complément d'adresse : MR RAKOTONDRASOA
Numéro / Voie : 57 RUE CHAVRIERE
Lieu-dit / BP : HAMEAU DE DINAY
Code Postal / Commune : 71360 epinac
Pays :

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
Référence de l'exploitant : 1 RUE MENARD
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune où sont prévus les travaux : VERSAILLES

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : MAIRIE DE VERSAILLES SLT
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 4 AVENUE DE PARIS
Lieu-dit / BP : 1144
Code Postal / Commune : 78011 VERSAILLES CEDEX
Tél. : 0130978246 Fax : 0130978261

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).

Catégorie de réseaux/ouvrages *(voir liste des catégories au verso)* : ___ ___ ___

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : non

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Les plans de localisation sont joints

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle :	Date d'édition :	Sensible :	Profondeur mini :
		__/__/__	[ ]	___ cm
		__/__/__	[ ]	___ cm
		__/__/__	[ ]	___ cm

- [ ] Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : __/__/__ à __h__
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est ○ possible ○ impossible

Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité

- [ ] Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- [ ] Voir la localisation sur le plan joint
- [ ] Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : Ingénieur Emplacements
Tél. : 01 30 97 82 46

Signataire

Nom : Céline DEFONT
Signature :
Date : 06/02/20 Ingénieur
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0
01 30

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14435*04

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	PHREATECH
Numéro / Voie	57 Rue Chavrière
Code postal / Commune	71360 EPINAC
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
Référence de l'exploitant : 2006011782.200601RDC02
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : RAKOTONDRASOA Arnaud
Date de réception de la déclaration : 03/02/2020
Commune principale des travaux : 78000 VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRIDFO-BEX 2C
Personne à contacter : MADMAR Hayat
Numéro / Voie : 1-3 rue Stephenson
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : +33134914164 Fax :

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1):	Date d'édition (1):	Sensible :	Prof. règl. mini (1):	Matériau réseau (1):
Plans joints			[x]	65 cm	
			[ ]	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements sans affleurants et/ou aéro souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ☒ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Vous devrez avant le début des travaux évaluer les distances d'approche aux réseaux, le cas échéant vous reporter aux recommandations techniques d'Enedis ci-joint.

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS des Yvelines 0139251810

Responsable du dossier

Nom : MADMAR Hayat
Désignation du service : MAILLE EXPLOITATION ELEC 2C
Tél : +33 134914164

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : MADMAR Hayat
Signature :
Date : 11/02/2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 5

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.4.0_1.00)

TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES
CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ils sont situés à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
- ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

ATTENTION

Pour la détermination des distances entre les " travaux " et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
- des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
- des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
- des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail.**

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux,** vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procèderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débuter vos travaux.

En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE

Recommandation par rapport aux distances d'approche

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

/!\ Mesures de sécurité à mettre en œuvre /!

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA BT		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé		Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

La légende des plans d'ensemble Enedis

Postes électriques

- Poste Source
- Distribution Publique
- Client HTA
- Client HTA - Production
- DP - Client HTA
- DP - Client HTA - Production
- DP - Production
- Production
- Répartition
- Transformation HTA/HTA

Appareils de coupure aériens

- IACM-Interrupteur non télécommandé
- IAT-Interrupteur télécommandé
- IACT-Interrupteur, Ouverture en creux de tension
- Disjoncteur
- Sectionneur
- Parafoudre

Jonctions et connexions

- Capuchon BT souterrain
- Capuchon BT aérien
- Remontées aéro-souterraines

Emergences BT

- Coupure
- Fausse Coupure
- Sectionnement
- ADC
- Boite de coupure
- 3D Boite de coupure 3 D
- 4D Boite de coupure 4 D
- Boite coupe circuit
- RM BT
- CR Coupure rapide, En exploitation
- CR Coupure rapide, Hors exploitation

Clients BT

- P Producteur BT

Les réseaux

BT en exploitation	BT hors exploitation	HTA en exploitation	HTA hors exploitation
Aérien	Aérien	Aérien	Aérien
Torsadé	Torsadé	Torsadé	Torsadé
Souterrain	Souterrain	Souterrain	Souterrain
		Galerie	Galerie

L'échelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200e	1 cm	2 m
1/2000e	1 cm	20 m
1/10000e	1 cm	100 m

L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans.
Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200°) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.

Attention !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.

0 5 10 Mètres

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails 1/200e : localisation et représentation des réseaux et branchements, leurs classes de précision.

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'endommagement et d'électrisation des exécutants.

Version hors DR Paris

Version : Novembre 2019
Document à imprimer en 'taille réelle' recto verso, option 'retourner sur les bords courts'

La légende des plans de détail Enedis

Ouvrages et classes de précision

	HTA	BT	Branchement
Classe A Incertitude maximale est inférieure ou égale à 0,50 m	Reseau HTA classe A Reseau HTA classe A inf.	Reseau BT classe A Reseau BT classe A inf.	Branchement BT classe A
Classe B Incertitude maximale est supérieure à classe A et inf. ou égale à 1,50 m (1 m pour les branchements)	Reseau HTA classe B Reseau HTA classe B inf.	Reseau BT classe B Reseau BT classe B inf.	Branchement BT classe B
Classe C Incertitude maximale est supérieure à 1,50 m (1 m pour les branchements)	Reseau HTA classe C Reseau HTA classe C inf. Tracé incertain	Reseau BT classe C Reseau BT classe C Tracé incertain	Branchement BT classe C Tracé incertain
Réseau abandonné	Reseau HTA Aban.	Reseau BT Aban.	Branchement Aban

Fourreaux et protections	Fourreau plein HTA	Fourreau plein BT	Fourreau vide	Fourreau

Dans un rayon de 5m autour des postes de transformation HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux

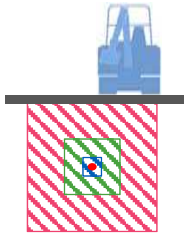

- Fuseau d'incertitude classe A ≤ 50cm
- Fuseau d'incertitude classe B ≤ 1m50
- Fuseau d'incertitude classe C > 1m50

Attention !

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées sur les images), il est nécessaire d'utiliser une technique manuelle non agressive dite « technique douce ».

Affleurants et objets principaux

HTA	BT
Dérivation gauche	Dérivation gauche
Dérivation droite	Dérivation droite
Bout perdu	Bout perdu
Remontée aérienne	Remontée aérienne
Noeud topo HTA	Noeud topo BT
Jonction	Jonction
Armoire electrique	Armoire electrique
	Coffret REM BT
	Coffret électrique
	BST (Boite sous trottoir)
Mise à la terre BT	Mise à la terre HTA

Fond de plan vecteur

Batiment	Bordure trottoir
Mur	Limite chaussée
Entrée sortante avec seuil	Entrée sortante
Poteau EDF	Avaloir simple
Poteau PTT	Avaloir visitable
Poteau EDF candélabre	Grille d'avaloir
Poteau candélabre	Plaque d'égout
Pylône EDF	Plaque PTT simple
Arbre	Plaque PTT double

Eléments composant les plans de détail

Poste électrique

Coffret électrique

Câble de cuivre nu (retour à la terre : risque électrique)

Les cotations des plans de détails

Les **cotations** sont utilisées pour repérer au sol la position des câbles en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

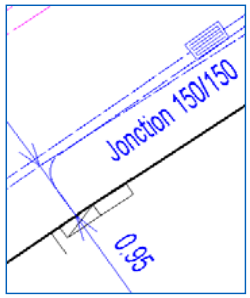

Certaines cotations sont dites « forcées », la distance notée est différente de celle mesurée sur le plan, c'est **la distance notée qui est à prendre en compte.**

Sur les fonds de plan image, les mesures sont à prendre sur les éléments représentant les objets les plus proches du sol (trottoir, avaloir…)
Lorsque l'image n'est pas exploitable, un fond de plan vecteur peut être superposé à l'image.

La profondeur / L'altimétrie

L'altimétrie est indiquée sur les plans par « z = … » et représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (IGN 1969).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.

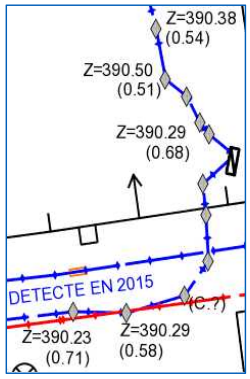

Attention !

Le niveau du sol a pu évoluer dans le temps, il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente que celle indiquée sur les plans.

Définir la distance d'approche des réseaux souterrains

Il est nécessaire de connaitre la précision des réseaux pour définir les distances et les techniques d'approche des réseaux sensibles.

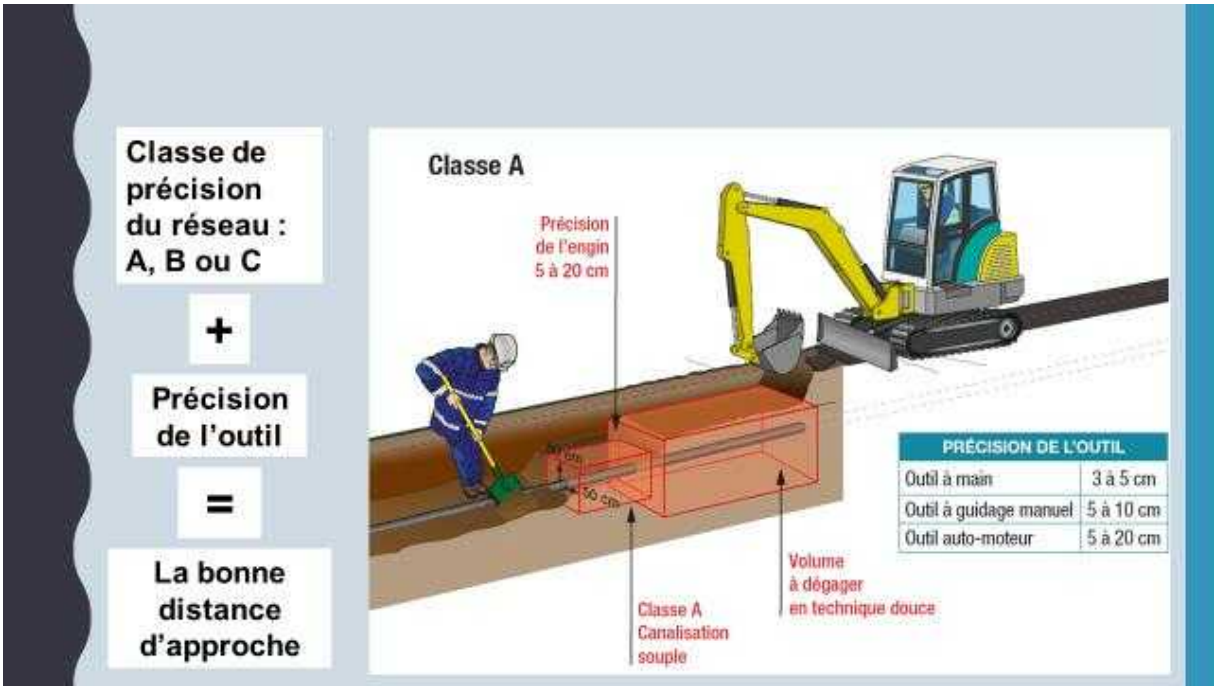

- La classe de précision est spécifiée dans les plans remis
- La précision des outils est indiquée dans les fiches Tvx fascicule 2

Le décroutage peut être réalisé par des moyens mécaniques

Dans la zone d'incertitude (50cm autour de la canalisation), utiliser les **méthodes douces** jusqu'à découverte de l'ouvrage.

AVANT DE COMMENCER MON CHANTIER

Étape 1:

à réception des récépissés de DT DICT je m'assure de leur conformité (adresse, format d'impression,…)

Echelle

Echelle	Sur Plan	Sur Terrain
1/2000°	1 cm	20m
1/500°	1 cm	5m
1/200°	1 cm	2m

Sur un plan au 1/200° imprimé à l'échelle, 1cm équivaut à 2m sur le terrain.
A l'aide d'une règle graduée (Kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet de connaître la distance réelle sur le terrain

ATTENTION !!! Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.

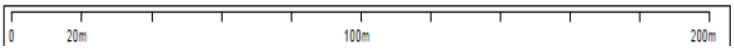

Etape 2:

le marquage piquetage des réseaux je réalise

Electricité BT, HTA ou HTB, éclairage ; Feux tricolores et Signalisation routière		Rouge
Gaz combustible (transport ou distribution) et Hydrocarbures		Jaune
Produits chimiques		Orange
Eau potable		Bleu
Assainissement et Pluvial		Marron
Chauffage et Climatisation		Violet
Télécommunications ; Feux tricolores et Signalisation routière TBT		Vert
Zone de travaux		Blanc
Zone d'emprise multi-réseaux		Rose

Etape 3:

Mon TOP, avec l'ensemble de mon équipe je réalise

Sans TOP, c'est STOP !

TOP = Temps d'Observation Préalable

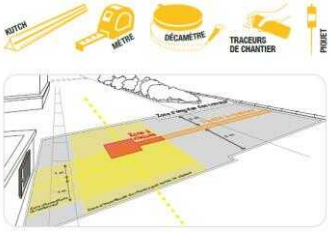

Etape 4:

j'adapte les techniques de terrassement préconisées

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Reportez-vous AU GUIDE d'application de la réglementation
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr/

Conduite à tenir en cas de dommages aux ouvrages

Avant le démarrage du chantier

- Rappeler les règles de sécurité à chaque nouvel arrivant sur le chantier.
- Identifier les secouristes du chantier.
- Prévoir une voie d'accès pour les secours.
- Définir un point de rassemblement.
- S'assurer qu'il existe en permanence un moyen de communication disponible et fonctionnel.
- Disposer d'une trousse de secours.

Conduite à tenir en cas de dommages aux ouvrages électricité

- **STOPPEZ** immédiatement les travaux du chantier
- **ÉLOIGNEZ** toutes les personnes à proximité
- **N'INTERVENEZ JAMAIS** sur les ouvrages endommagés
- **NE TOUCHEZ PAS** à une personne en contact avec le courant

Appelez le 01 76 61 47 01*

* Numéro réservé aux appels concernant les dommages aux ouvrages électricité

La règle des 4A

1. Arrêter

En cas d'endommagement d'un réseau sensible

Gaz

En cas de contact avec un réseau gaz :
– arrêter les engins, les appareils électriques, les sources chaudes (cigarette…) ;
– descendre immédiatement de l'engin.

Électricité

En cas de contact avec un câble ou une ligne électrique :
– dégager l'engin ou l'outil du réseau ;
– le mettre à distance afin de descendre sans danger.

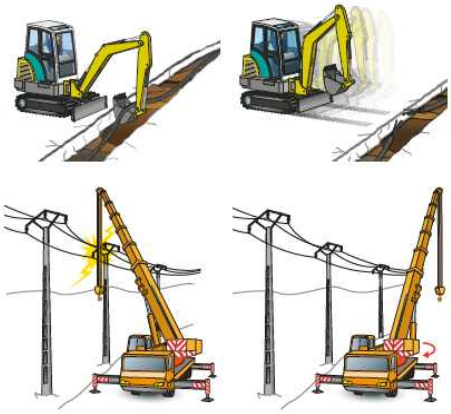

2. Alerter

Appeler les sapeurs-pompiers puis l'exploitant du réseau concerné.

1. **S'éloigner de la zone à risque pour téléphoner.**
2. Appeler les sapeurs pompiers :
   – Composer le 18 depuis un téléphone portable.
   – Indiquer le lieu précis de l'accident et le type de réseau endommagé.
   – Écouter attentivement les questions et répondre calmement. Faire répéter si nécessaire.
3. Appeler l'exploitant :
   – Les coordonnées de l'exploitant figurent sur le récépissé de DICT.

3. Aménager

Créer un périmètre de sécurité autour du réseau endommagé et interdire l'accès à toute personne non autorisée.

4. Accueillir

Accueillir les secours à leur arrivée, les guider et se tenir à leur disposition.

OBSERVATOIRE NATIONAL DT DICT

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

www.electricite-prudence.fr

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Rte
Le réseau
de transport
d'électricité

Format - N° de consultation

A4_2020020304655D

Plan de situation

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés.
En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.

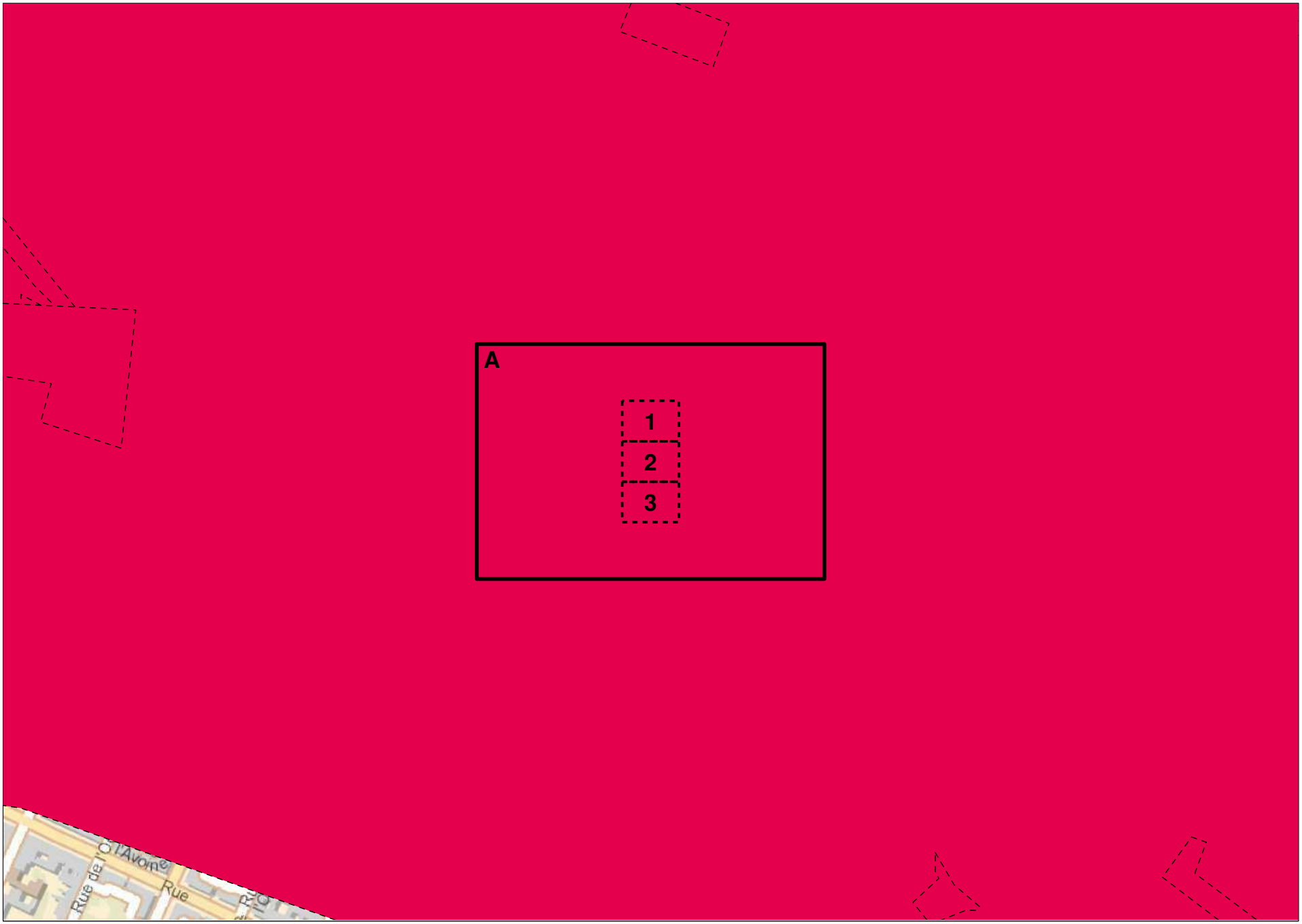

Emprise de vos travaux

Projet de travaux Enedis

Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)

Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

ENEDIS 2018

Format - N° de consultation

A4_2020020304655D

Plan d'ensemble des réseaux aériens et souterrains – CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :

11/02/2020

Valable jusqu'au :

03/05/2020

Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :

- **Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)**
- **Les réseaux souterrains ; leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document. La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.**

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans.

Emprise de vos travaux

Projet de travaux Enedis

Réseau électrique

BT	Aérien
	Torsadé
	Souterrain
HTA	Aérien
	Torsadé
	Souterrain
	Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

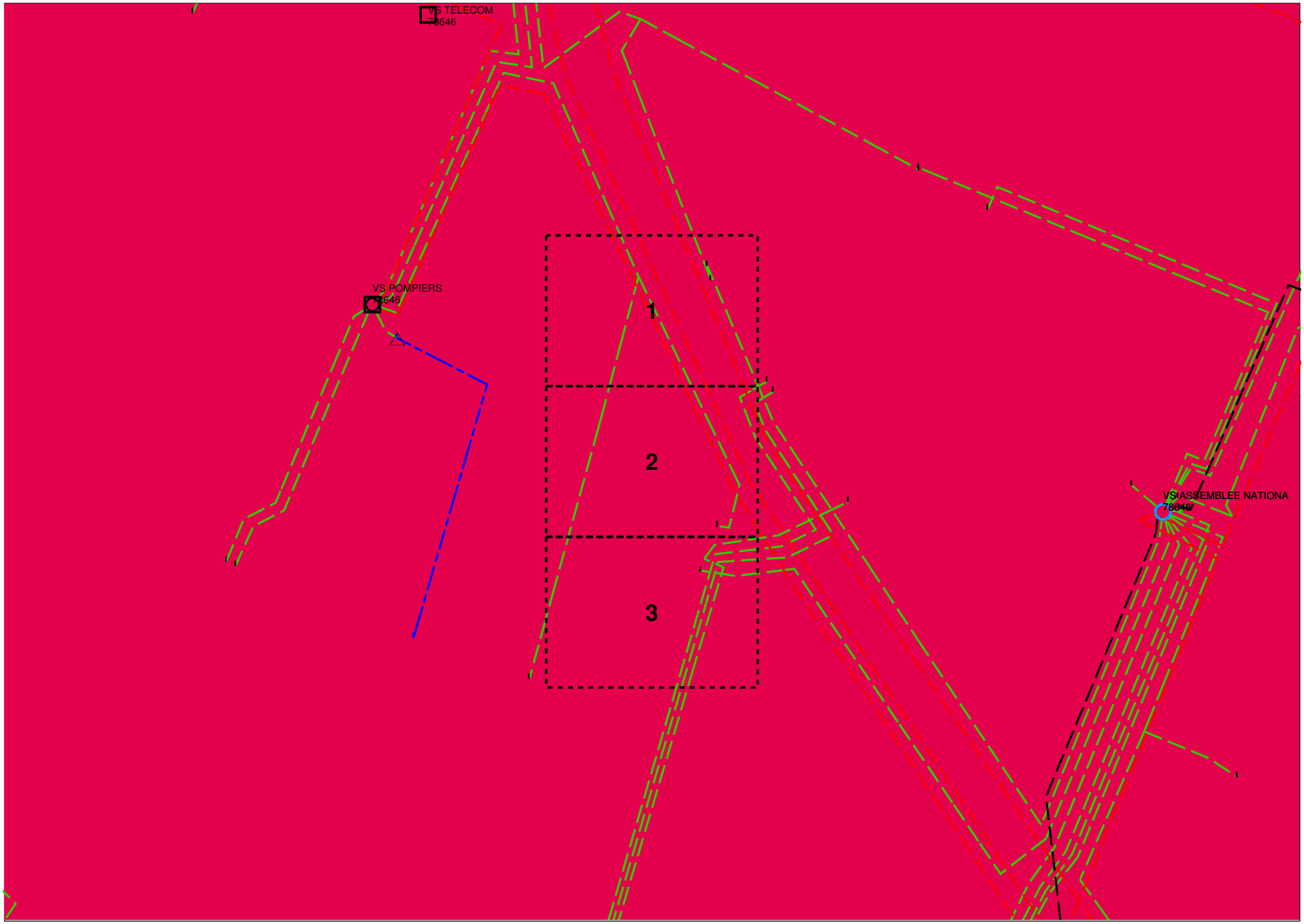

N

0 30 60 Mètres

ENEDIS 2018

Format - N° de consultation

A4_2020020304655D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 1

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :

11/02/2020

Valable jusqu'au :

03/05/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

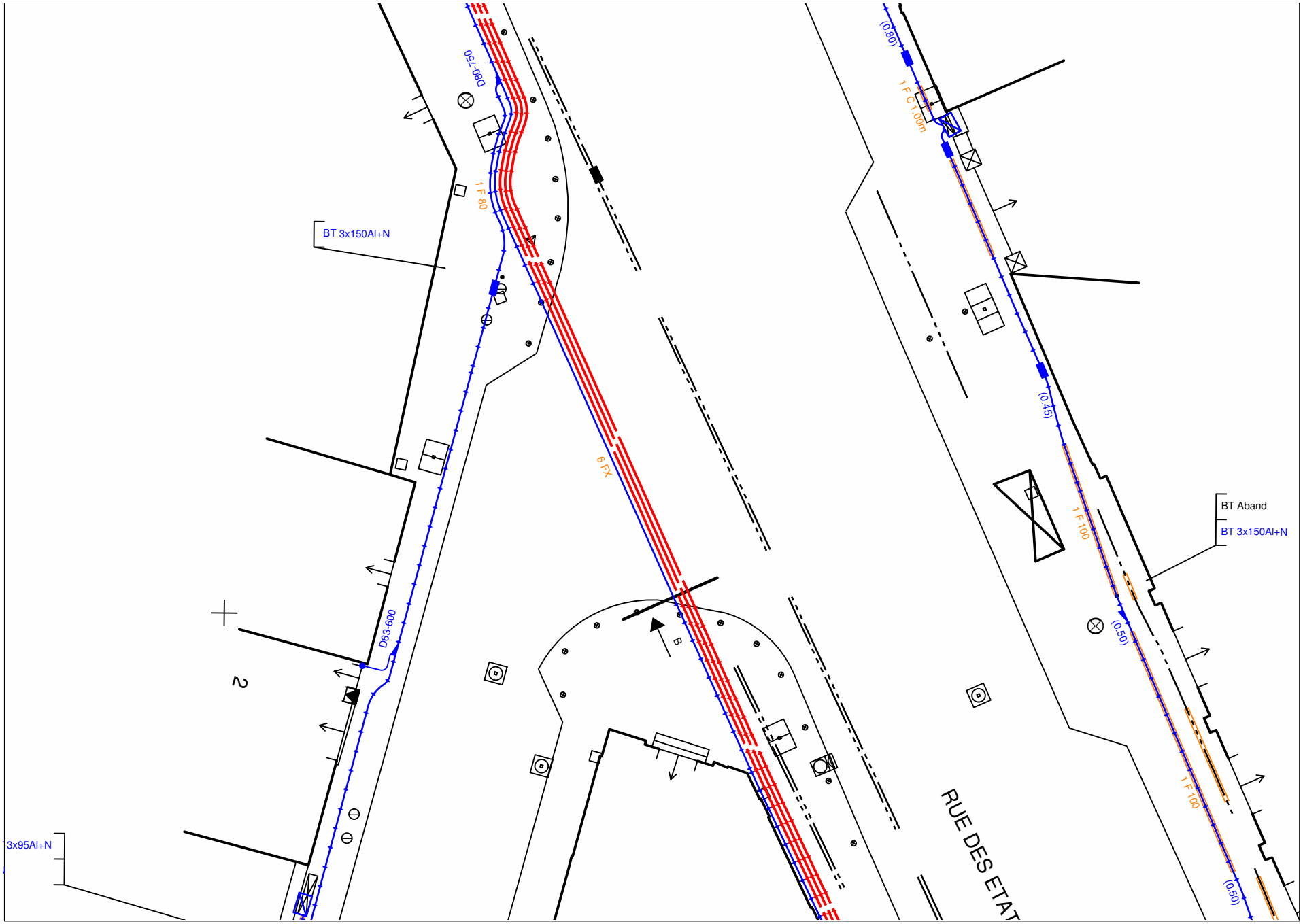

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

0 5 10 Mètres

ENEDIS 2018

Format - N° de consultation

A4_2020020304655D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 2

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :

11/02/2020

Valable jusqu'au :

03/05/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

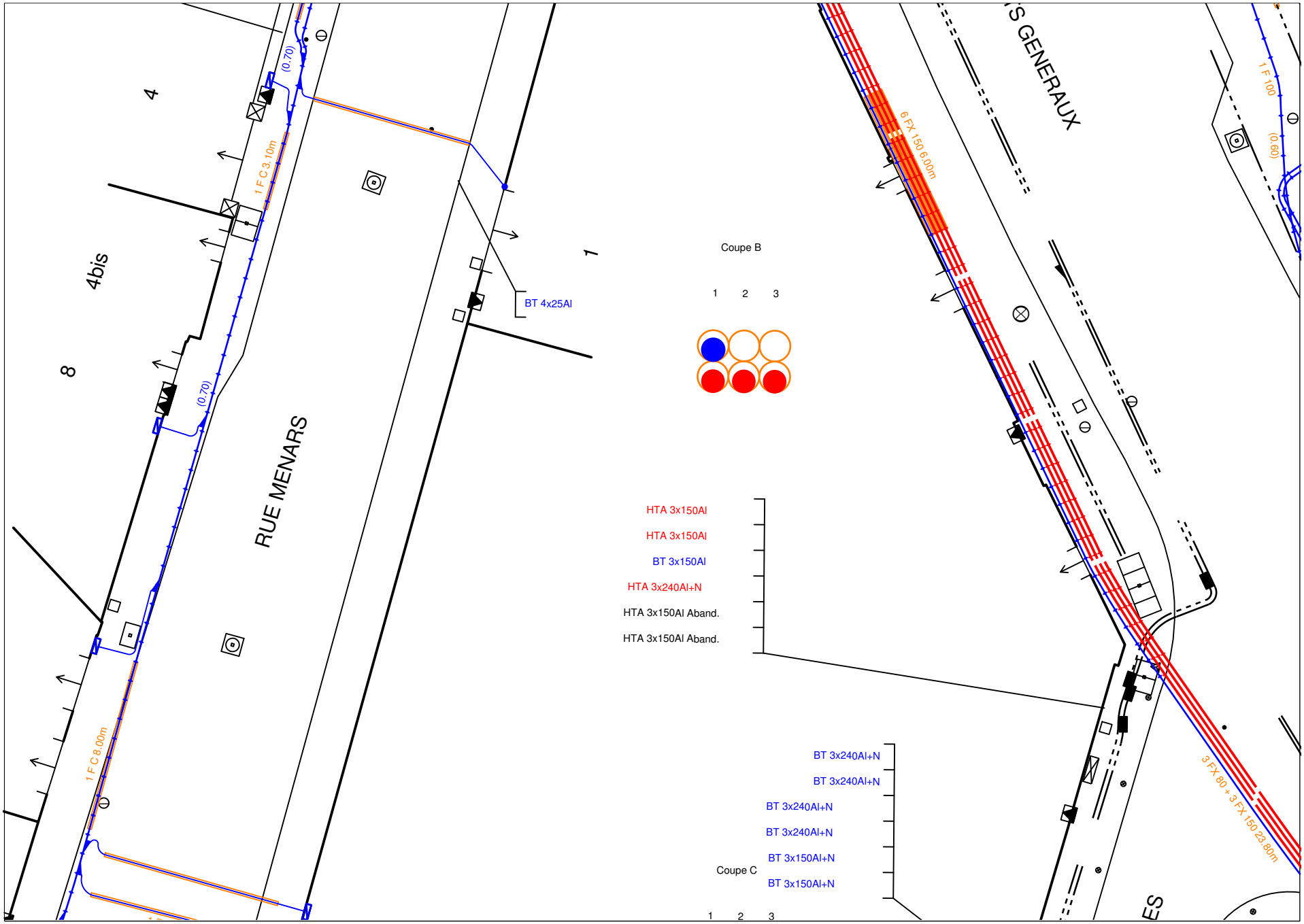

0 5 10 Mètres

ENEDIS 2018

Format - N° de consultation

A4_2020020304655D

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 3

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :

11/02/2020

Valable jusqu'au :

03/05/2020

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,....)
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

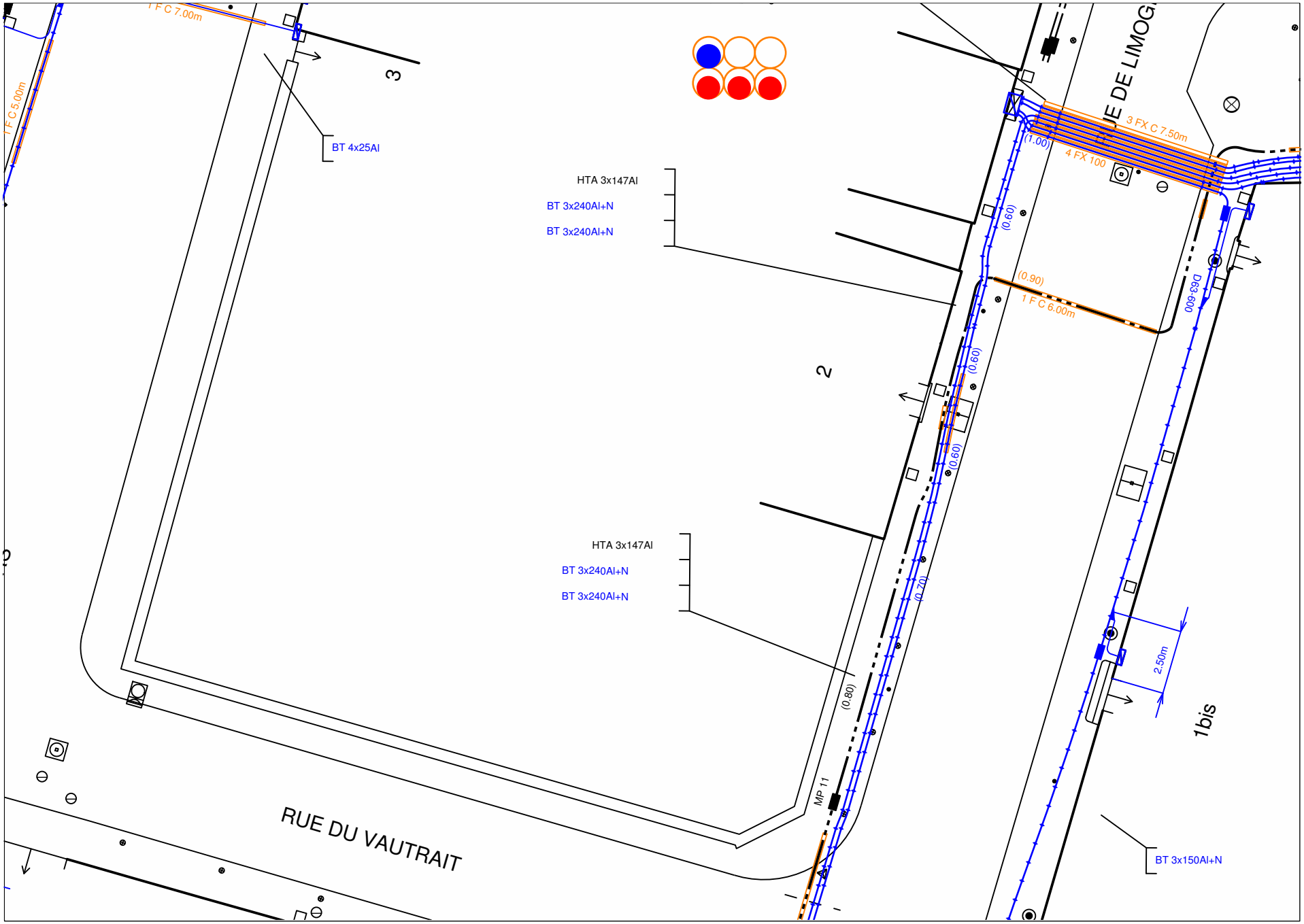

N

0 5 10 Mètres

ENEDIS 2018

Service qui délivre le document

ENEDIS-DRIDFO-BEX 2C
MAILLE EXPLOITATION ELEC 2C

1-3 rue Stephenson

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
France
Tél : +33134914159 Fax : +33344625405
erdf-grdf-dridfouest-dtdict2c@erdf-grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2006011782.200601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:
les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impr ession.

Certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur .
La présence d'un grillage avertisseur Rouge n'est pas systématique, notamment pour les ouvrages anciens et lors de pose sans tranchée.
En cas de présence de grillage avertisseur, la distance à la canalisation n'est en aucun cas garantie.
En phase de remblaiement, rétablir la continuité ou remplacer le dispositif avertisseur si celui-ci était présent.

Responsable : MADMAR Hayat
Tél : +33134914164
Date : 11/02/2020
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14435*04

Destinataire

- ☐ Récépissé de DT
- ☐ Récépissé de DICT
- ☒ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	PHREATECH
Numéro / Voie	57 Rue Chavrière
Code postal / Commune	71360 EPINAC
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
Référence de l'exploitant : 2006011780.200601RDC02
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : RAKOTONDRASOA Arnaud
Date de réception de la déclaration : 03/02/2020
Commune principale des travaux : 78000 VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF
Personne à contacter : grdf-idf-a2t@enedis-grdf.fr
Numéro / Voie : 101 Rue du Président Roosevelt
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 78500 SARTROUVILLE
Tél. : +33810300360 Fax : +33139571055

Eléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1):	Date d'édition (1):	Sensible :	Prof. règl. mini (1):	Matériau réseau (1):
1 Plan A4	de situatior	Voir plan	☒	_____ cm	
6 Plans A4	1/200	Voir plan	☒	_____ cm	

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☒ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

☒ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
CELLES-CI SONT DETAILLEES DANS LES PAGES SUIVANT CE RECEPISSE, VOIR NOTAMMENT CELLES LIEES A L'EMPLOI D'UNE TECHNIQUE SANS TRANCHEE

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3.4;Chapitres4et5; §5.3.5; §5.3.6;Fiche ST adaptée

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS des Yvelines 0139251810

Responsable du dossier

Nom : MOUHSSINE Btissam
Désignation du service : AGENCE TRAVAUX TIERS IDF
Tél :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : MOUHSSINE Btissam
Signature :
Date : 04/02/2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 6

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.4.0_1.00)

Recommandation spécifique
- Travaux avec pose de réseaux -

Votre chantier a été identifié comme étant susceptible de contenir des travaux de pose de réseaux (Eau, Electricité, télécom, gaz assainissement…) sur une emprise importante. Le guide technique de travaux prévoit des recommandations et prescriptions associées (notamment RX-DBG) afin **d'éviter les endommagements de branchements gaz**.

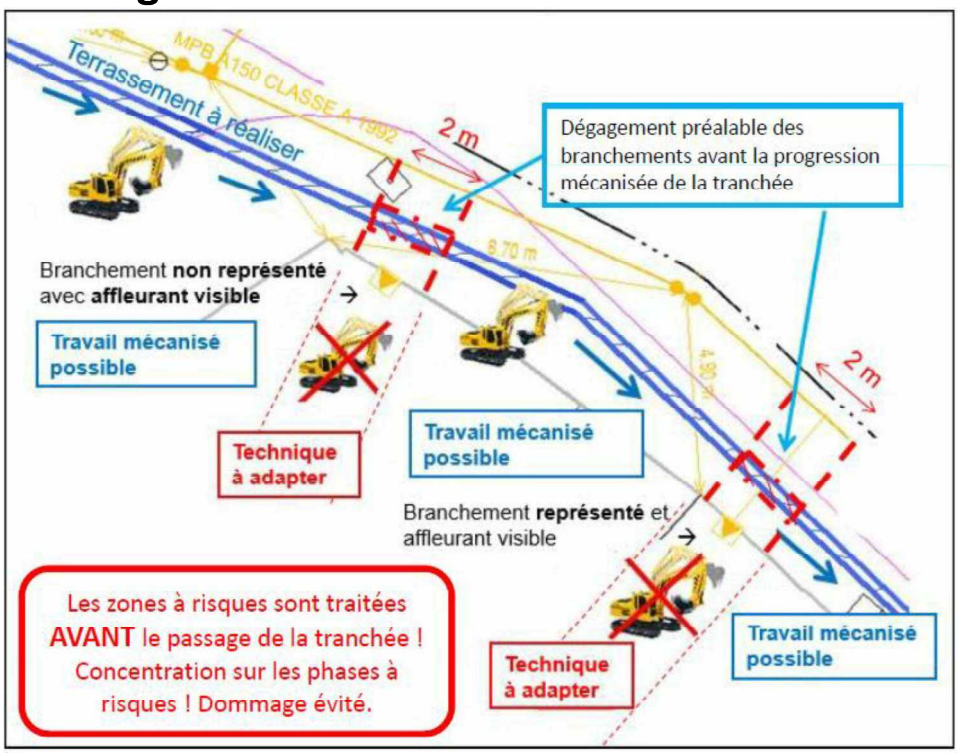

Prescriptions du guide technique RX-DBG et TX-TER 2
Avant de réaliser le terrassement sur le linéaire d'une rue, vérifier si tous les branchements font l'objet d'un marquage.

Il est recommandé de **dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée.**

Si un branchement non localisé est trouvé en dehors de la bande de 1 m de part et d'autre de l'affleurant, un point d'arrêt doit être observé avec à minima l'appel à l'exploitant.

GRDF janvier 2019

FORAGES VERTICAUX
Prévention des ouvrages en sous-sol

Vous avez déclaré faire usage de techniques de forages verticaux (*code FOV*). Ces techniques peuvent présenter des risques vis-à-vis des ouvrages présents en sous-sol.
La fiche TX-FOV du guide technique de travaux version 3, comporte des recommandations, et depuis le 1/1/2019 des prescriptions à caractère réglementaire.

Travaux concernés à moins de 2m de profondeur *: enfoncement de dispositifs verticaux, par battage, par enfoncement manuel, essais de sol, arrachage mécanique de dispositifs verticaux, mise en place de signalisation, terrassement manuel et mécanique, activité paysagiste.*

Extrait de recommandations de la fiche TX-FOV :

- ❑ Vérifier que les ouvrages ont été localisés par le maître d'ouvrage, soit avant le chantier soit au démarrage (chantier de faible ampleur).

Prescriptions (communes aux travaux de forage à moins et plus de 2 m de profondeur) :

- Les forages verticaux sont interdits dans le fuseau d'incertitude de tout ouvrage enterré, en tenant compte également de l'incertitude due à la technique de forage.
- En cas de nécessité de forer dans le fuseau d'incertitude d'un ouvrage, une opération de localisation (détection ou sondage intrusif) est nécessaire pour localiser l'ouvrage.

Travaux concernés à plus de 2m de profondeur *: enfoncement par battage ou vibration, par lançage à eau, par vissage ou fonçage, par forage rotatif ou par percussion, essais de sol, travaux d'injection, mise en place de tirants… (à l'exclusion des travaux*

Extrait de recommandations de la fiche TX-FOV :

- ❑ Ne pas modifier l'implantation des travaux verticaux prévus sans vérifier les incidences sur les ouvrages existants.

GRDF décembre 2018

TRAVAUX SANS TRANCHEE

Rappels du guide technique de travaux associés à ces techniques :

Tout passage dans les fuseaux d'incertitude d'un ouvrage gaz est INTERDIT.

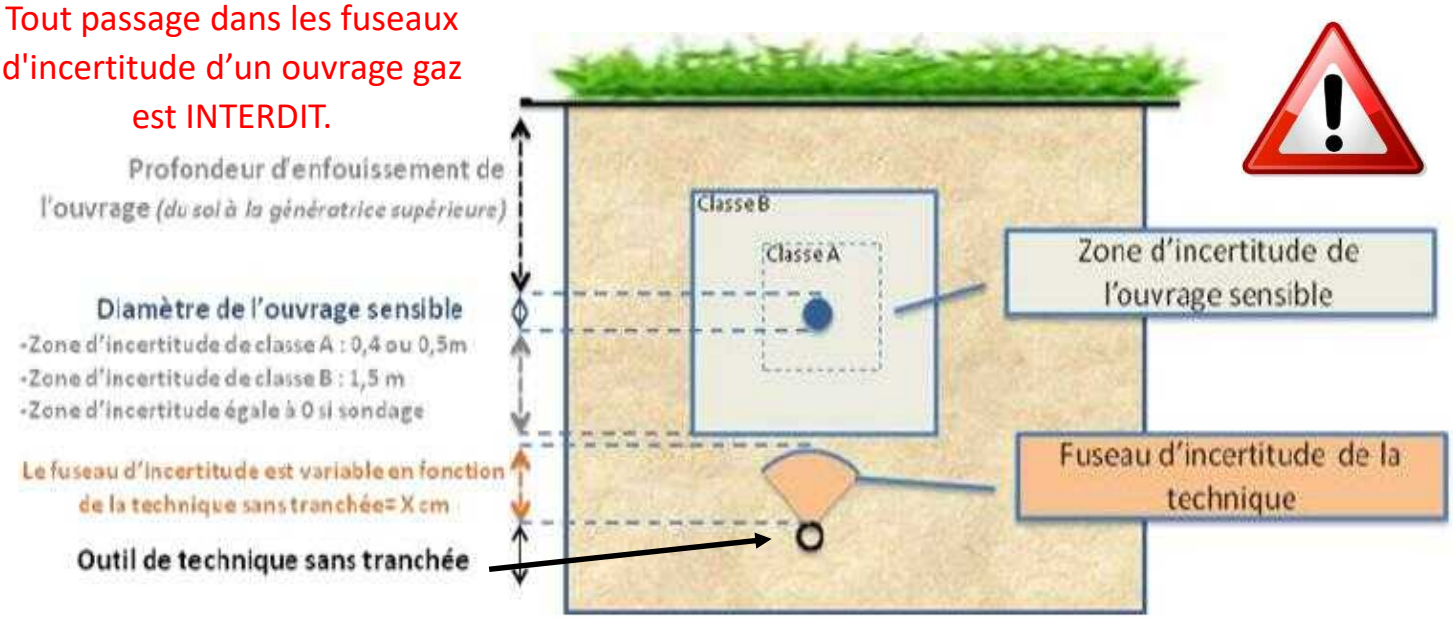

Attention, si pour les techniques guidées (forage dirigé, micro tunnelier, tubage par éclatement, …) l'incertitude de la technique reste constante, il n'en est pas de même pour les techniques non-guidées (fusées, tarières, battage de tubes, fonçages), pour lesquelles l'incertitude s'accroît avec la distance parcourue.

Si les travaux sans tranchée passent dans le fuseau d'incertitude d'un réseau sensible, il est nécessaire de réaliser une fouille préalable permettant de réduire la zone d'incertitude du réseau sensible en le rendant visible (**prescription du guide technique de travaux pour les fusées non-localisables**). La mise en place d'une protection permet de sécuriser l'approche.

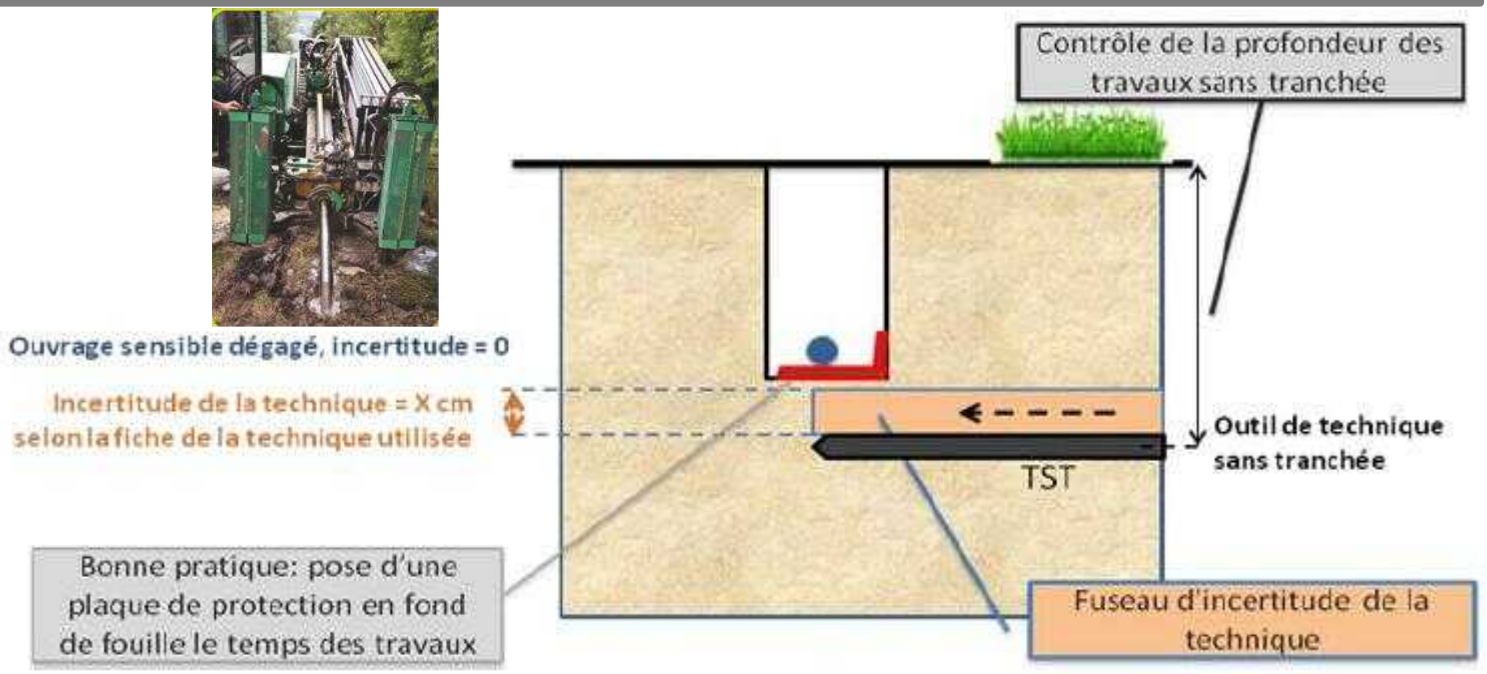

En cas d'emploi de techniques non-guidées l'incertitude s'accroit avec la distance parcourue (cas des fusées, tarières, battage de tubes, fonçages). Le fuseau d'incertitude est donc conique.

Reportez-vous AU GUIDE d'application de la réglementation

OBSERVATOIRE NATIONAL DT DICT

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr/

PROTYS.fr 2006011780.200601RDC02 - VERSAILLES 78000 - 20200203046550

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF

Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur	Poteau Telecom/elec.	Avaloirs
	T W E	
Accès, seuil	**Arbre**	**Plaque d'égout**
Bâtiment	**Borne incendie**	**Plaque Telecom**

Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Coffret gaz en façade	Dans la rue	Armoire gaz	Dans la rue
G		G	
Coffrets gaz Enterrés	**Dans la rue**	**Regards (Bouches)**	**Dans la rue**
G		G	

Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau	Dans la rue
OC = OC =	Regards ronds, ovales ou chambre GAZ
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.	

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF (suite)

	Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.
	Les plaques de signalisation **rectangulaires** ou **rondes** fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. **Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.**
	Dans un coffret, la présence **d'un détendeur** indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros
Siège social : 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS Paris 444 786 511

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Conception Réalisation MISTIGris — Mars 2017

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation travaux

Réf. : 2RDD0812 – Photos : GRDF (Philippe Houssin) / D.R.

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GRDF grande échelle (1/200e ou 1/500e).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.

Édition Mars 2017

PROTYS.fr 2006011780.200601RDC02 - VERSAILLES 78000 - 20200203046550

Lire et comprendre un plan GRDF

GRDF vient de vous remettre un plan au 1/200e ou au 1/500e.

Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comprenant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

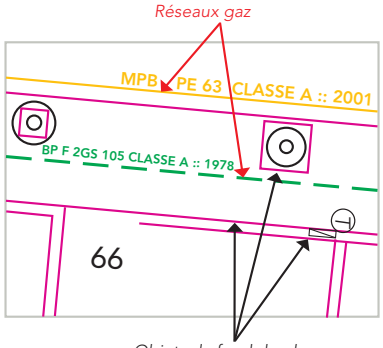

Objets du fond de plan

Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz :

- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

Les réseaux et branchements

Représentation

Réseau Basse Pression (BP = 20 millibars)
Branchement BP

Réseau Moyenne Pression B (50 millibars < MPB < 4 bars)
Branchement MPB

Texte au-dessus de la canalisation

Niveau de pression — Diamètre

MPB PE 63

Matière

Réseau Moyenne Pression de type C (4 bars < MPC < 25 bars)	Réseau en position incertaine	Réseau abandonné (arrêt définitif d'exploitation)

Les cotations

Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

Ce qu'il faut savoir :
Les cotes peuvent avoir deux couleurs : la couleur noire ou la couleur du réseau.
Un point du réseau peut être coté :

a) Perpendiculairement au mur. Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.

b) par triangulation prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points : l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.

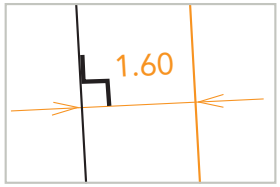

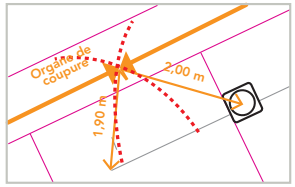

Échelle de présentation

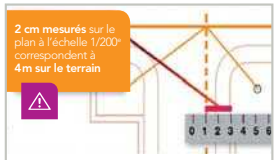

Échelle	Mesuré sur le plan	Correspond sur le terrain
1/2000e	1 cm	20 m
1/500e	1 cm	5 m
1/200e	1 cm	2 m

Sur un plan au 1/200e
1 cm équivaut à 2 m sur le terrain.
À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.

ATTENTION !
Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.

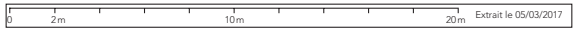

La profondeur
Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple : **MPB PE 110 (0,70)...**

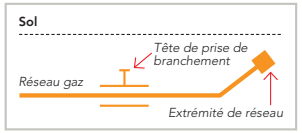

ATTENTION !
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

Localiser une canalisation GRDF selon sa classe de précision

Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée.
(exception à Paris, les réseaux GRDF sont en classe A, sauf indications contraires en classe B ou C)

Classe de précision	Incertitude maximale de localisation. Le réseau ou tronçon se trouve, par rapport à sa position cartographiée, dans un fuseau :	Pour les tronçons de réseaux qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit :
A	• Inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux rigides en acier, cuivre, fonte ou tôle bitumée. • Inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en PE (polyéthylène).	Le terme CLASSE A est inséré en toutes lettres dans les caractéristiques associées aux tronçons en classe A. MPB PE 63 **CLASSE A** :: 2001. Des séparateurs de classe indiquent les limites des tronçons en Classe A B A MPB PE 63 CLASSE A :: 2001 A B
B	Inférieur ou égal à 1m50.	Sans indication de classe dans les caractéristiques réseaux, le tronçon est en classe B par défaut, sauf indication classe C. (la classe B est parfois indiquée)
C	La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connu avec précision.	Série de ? ? ? , ou termes position incertaine, supposée, inconnue, approximative…

Pour les branchements

Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards [bouches]) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils sont dans une bande de 1 m de part et d'autre du tracé, ou dans une bande de largeur 0,5 m (0,4 m) de part et d'autre s'ils sont indiqués en classe A (ou CL A). En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §3.4, §5.2.7, la fiche RX-DBG et le §5.4.2 du guide technique Version 2017 relatif aux travaux à proximité de réseaux.

ATTENTION !
Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble.
Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

GRDF

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020

Nombre de pages: 7

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.

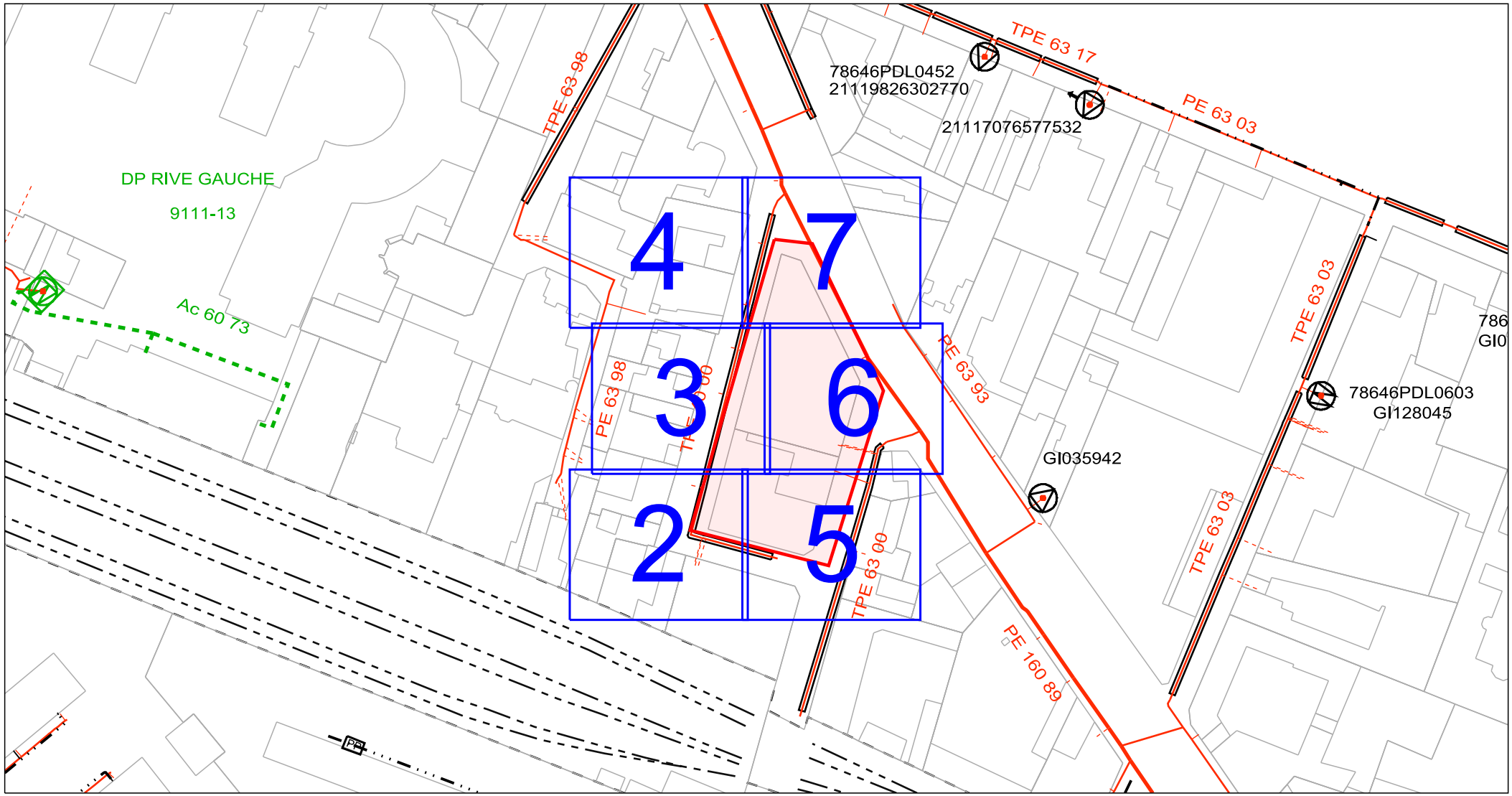

Point Géoréférencé 1	Page PG 1	Point Géoréférencé 2	Page PG 2	Point Géoréférencé 3	Page PG 3
636265.620; 6855908.791	5	636238.189; 6855971.736	7	636253.226; 6855957.377	7

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
584935.847 m,2422413.344 m,L2E

Coordonnées GPS
48.800 , 2.132

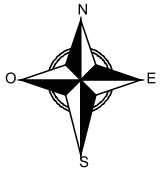

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020
Page 2 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:
2020020304655D

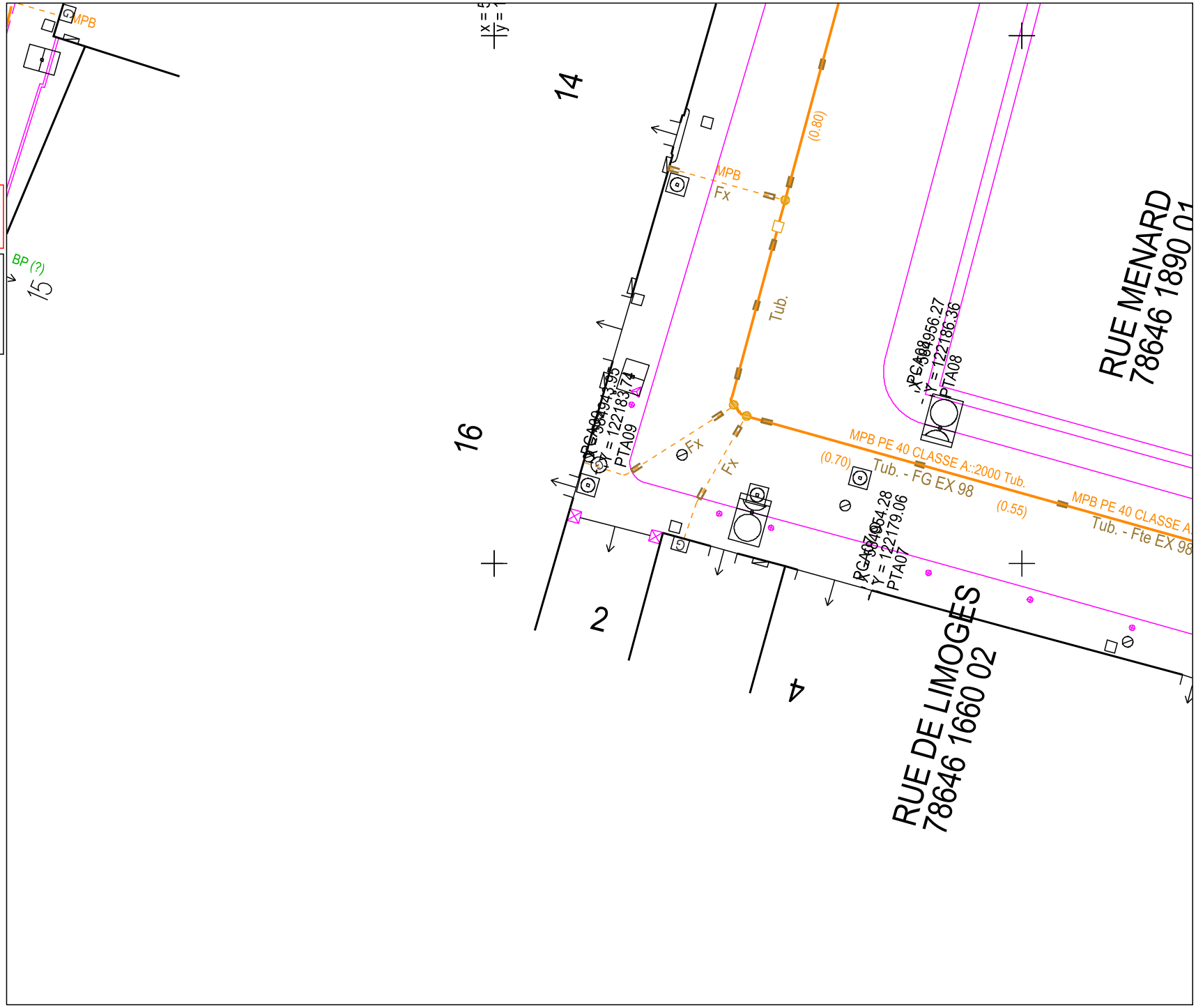

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
584941.472 m,2422450.204 m,L2E

Coordonnées GPS
48.800 , 2.132

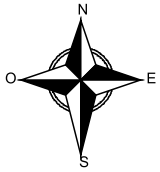

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020
Page 3 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:
2020020304655D

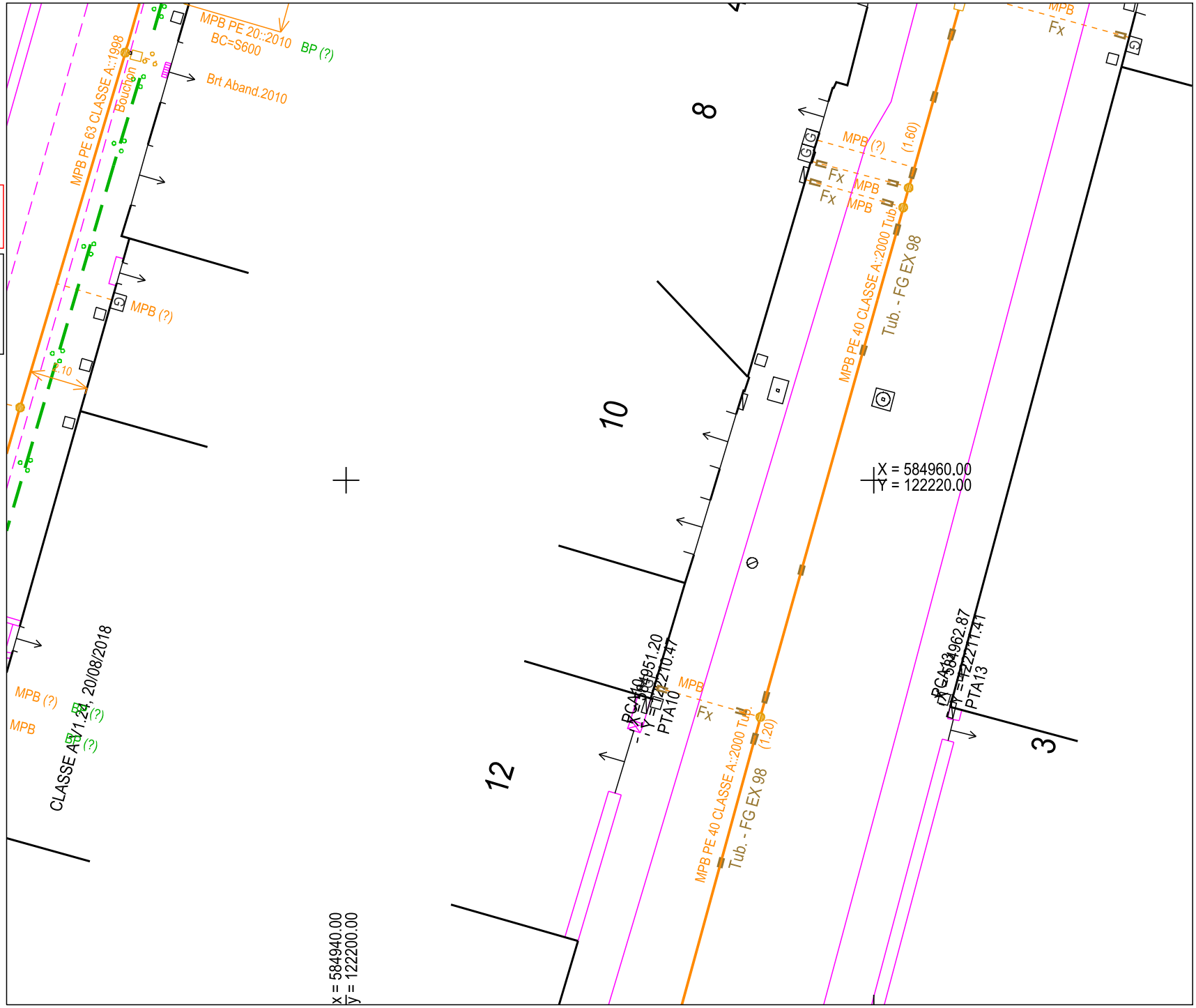

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
584935.847 m,2422487.064 m,L2E

Coordonnées GPS
48.801 , 2.132

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020
Page 4 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:
2020020304655D

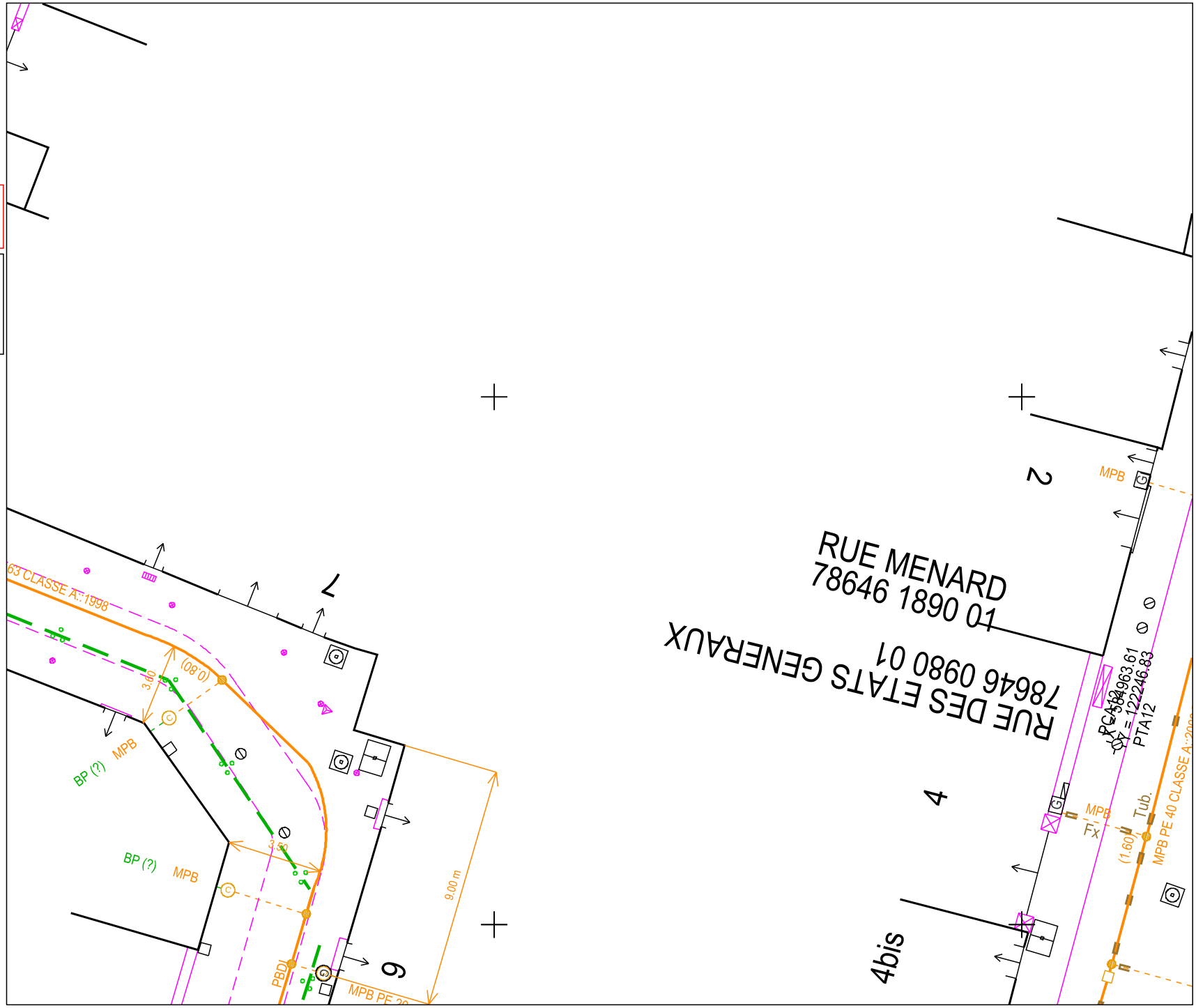

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
584979.497 m,2422413.344 m,L2E

Coordonnées GPS
48.800 , 2.132

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020
Page 5 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:
2020020304655D

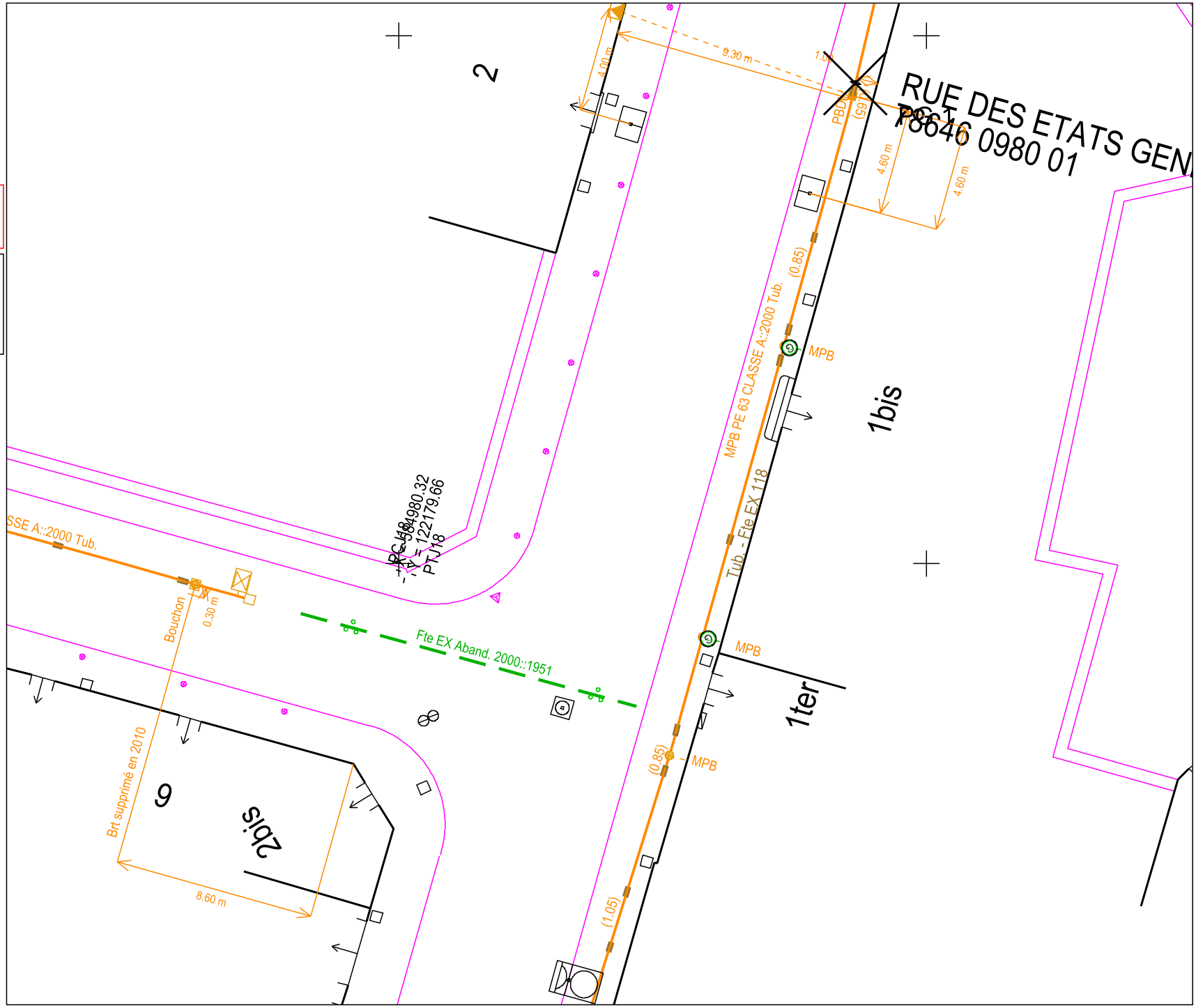

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
584985.122 m,2422450.204 m,L2E

Coordonnées GPS
48.800 , 2.132

N O E S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020

Page 6 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:
2020020304655D

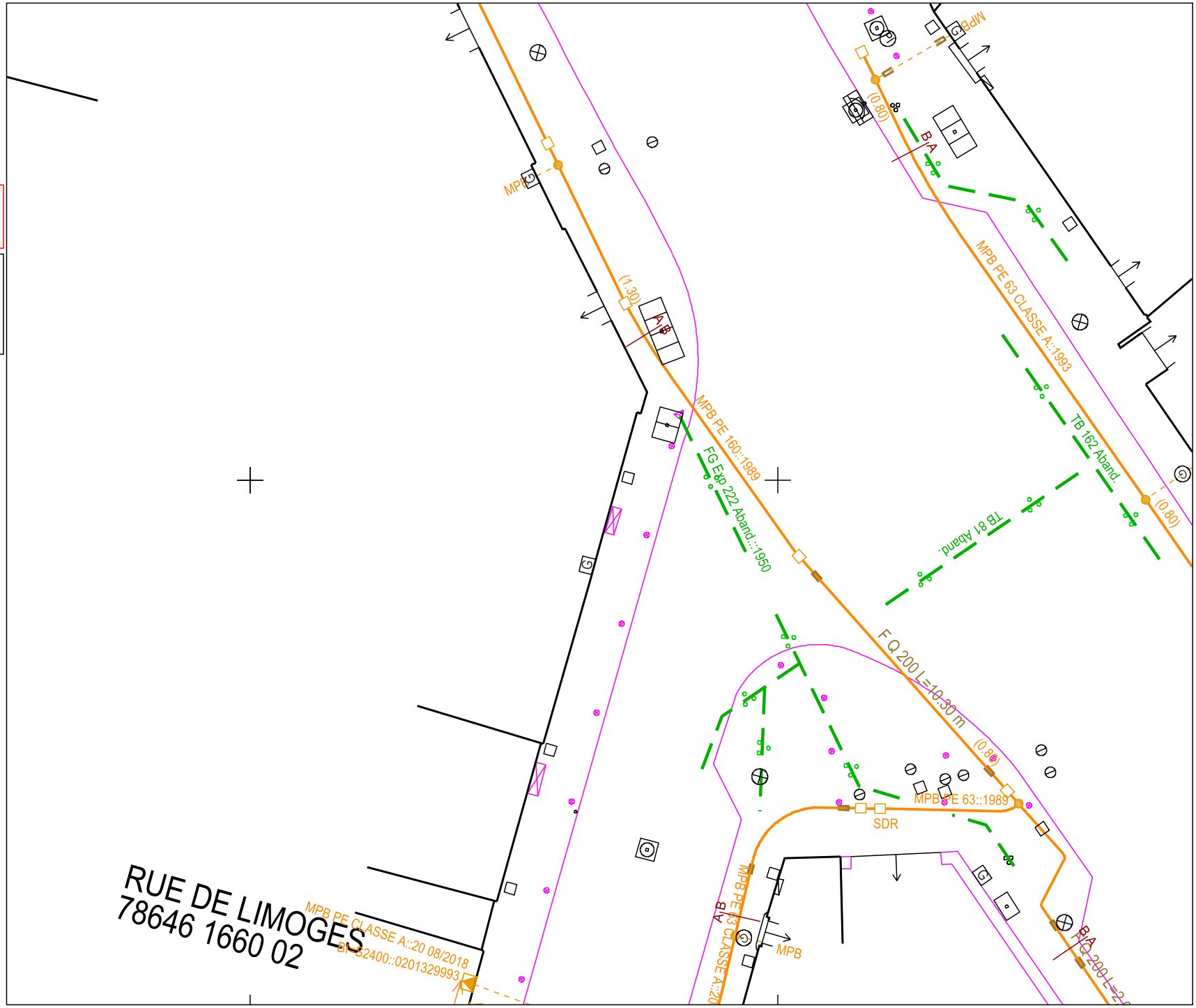

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
584979.497 m,2422487.064 m,L2E

Coordonnées GPS
48.801 , 2.132

N
O E
S

Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Versailles

Date d'impression: 03/02/2020
Page 7 sur 7

Description :

Numéro Guichet Unique:
2020020304655D

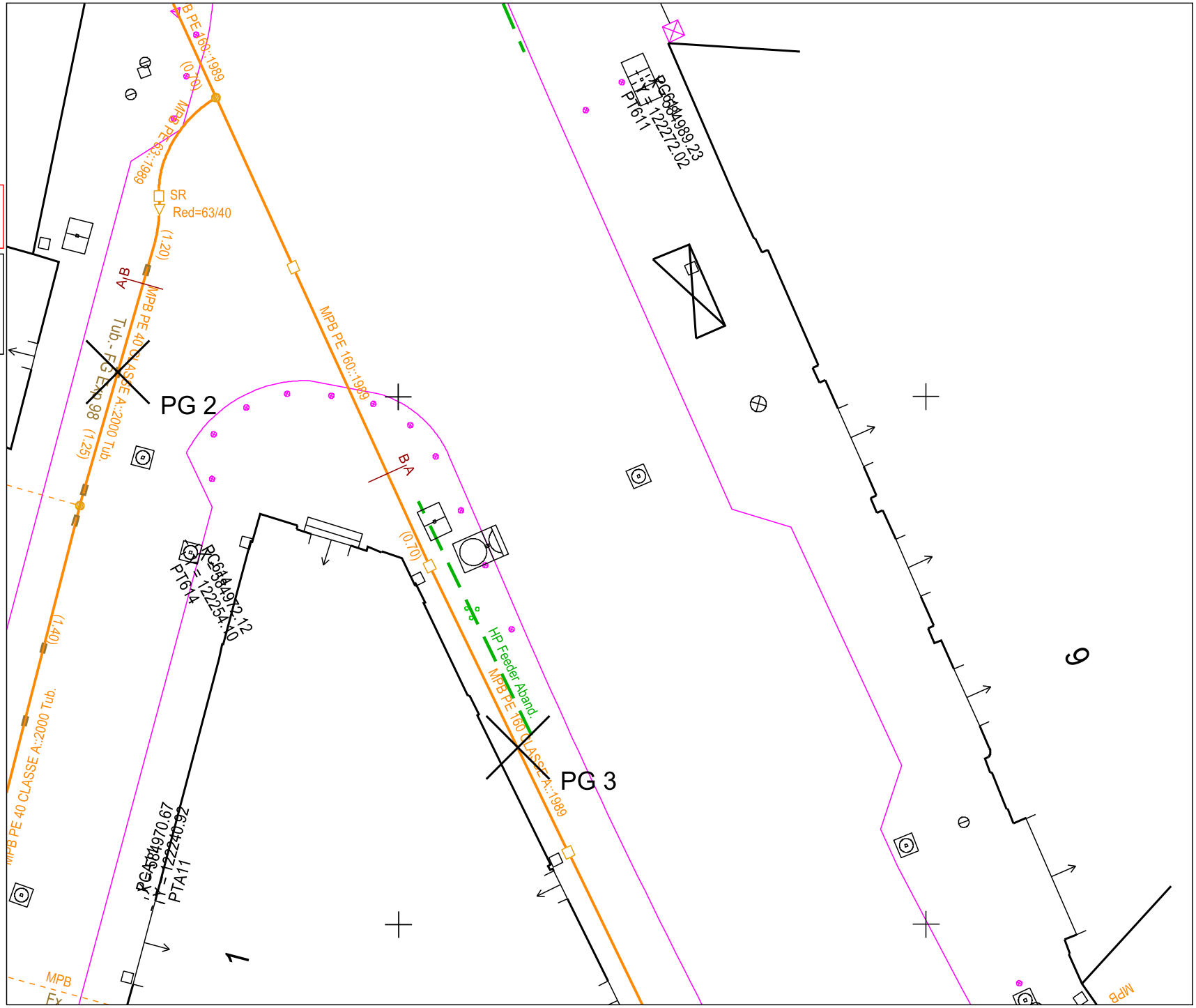

Service qui délivre le document

GRDF

101 Rue du Président Roosevelt
1PB1
78500 SARTROUVILLE
France
Tél : +33810300360 Fax : +33139571055
grdf-idf-a2t@grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2006011780.200601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :
Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les
techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.
Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.
Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :
Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).
Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS
Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.
Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique

Responsable : MOUHSSINE Btissam
Tél :
Date : 04/02/2020
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF

101 Rue du Président Roosevelt
1PB1
78500 SARTROUVILLE
France
Tél : +33810300360 Fax : +33139571055
grdf-idf-a2t@grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2006011780.200601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

:
- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES
Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous
chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, acco tement.

En toutes hypothèses :
- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

POSE DE RESEAU et CROISEMENT ou LONGEMENT D'OUVRAGES GAZ : Vous prévoyez la pose

Responsable : MOUHSSINE Btissam
Tél :
Date : 04/02/2020
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF

101 Rue du Président Roosevelt
1PB1
78500 SARTROUVILLE
France
Tél : +33810300360 Fax : +33139571055
grdf-idf-a2t@grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2006011780.200601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

d'ouvrages qui vont croiser ou longer des ouvrages gaz et notamment des BRANCHEMENTS. Si les travaux sont réalisés par des moyens mécanisés, le guide technique prévoit de dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée. Merci de prendre en compte cette recommandation importante pour la sécurité, ou de la faire prendre en compte dans vos marchés de travaux.
Par ailleurs, dans la zone d'intersection du fuseau d'un branchement d'ouvrage marqué dans la classe de précision A (sur plan ou après investigations complémentaires ou mesures de localisation), l'emploi d'une technique, comme la pelle mécanique, susceptible d'endommager l'ouvrage est interdit par le guide technique (cf. §5.3.1).
Ces précautions sont particulièrement importantes dans le cas qui vous concerne car des branchements ne comportant pas de dispositif interrompant automatiquement la fuite du gaz en cas de fusion ou d'arrachement du branchement sont présents dans l'emprise des travaux.

RECOMMANDATIONS FORAGES VERTICAUX : Vous avez déclaré l'usage d'un code travaux de forage vertical ou carottage (code FOV). Ce type de technique comporte des risques d'endommagement d'ouvrage gaz. Les travaux verticaux font l'objet depuis le 01/01/2019 de nouvelles recommandations et prescriptions dans le guide technique. Elles figurent dans la fiche TX-FOV. Vous trouverez en pièce jointe, les prescriptions de cette fiche.

USAGE SUPPOSE ERRONE DES CODES TRAVAUX SANS TRANCHEE :vous avez indiqué la mise en œuvre d'une technique de travaux souterrains sans tranchée (code ST), tout en indiquant un forage vertical ou carottage sous code FOV, ce qui n'est pas réglementairement possible. Nous vous rappelons que les codes de travaux souterrains sans tranchée (ST) doivent être impérativement accompagnés du code FOH (car les travaux sans tranchée sont nécessairement horizontaux ou obliques). Veuillez veiller, pour vos prochaines déclarations à associer un code de la liste des travaux ST à un code FOH, ou utiliser le code FOV seul en cas de forage vertical par exempl e.

ANOMALIE DANS VOTRE DECLARATION, CODES TRAVAUX TST SANS CODE FOH : vous avez déclaré travailler par forage horizontal ou oblique en déclarante un code de technique sans tranchée et en omettant de déclarer le code FOH (forage horizontal ou oblique associé) aux techniques de travaux souterrains sans tranchée. Nous vous rappelons que selon la réglementation, un code de technique sans tranchée (ST) doit être associé au code FOH, lors d'une DICT ou déclaration conjointe, doit être accompagné sur votre déclaration d'un code de technique de travaux souterrains sans tranchée (ST). Veuillez à l'avenir toujours associer le code FOH à l'un des codes ST du tableau 2 du guide technique quand vous le déclarez.

Responsable : MOUHSSINE Btissam
Tél :
Date : 04/02/2020
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF

101 Rue du Président Roosevelt
1PB1
78500 SARTROUVILLE
France
Tél : +33810300360 Fax : +33139571055
grdf-idf-a2t@grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2006011780.200601RDC02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Attention, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, des ouvrages GAZ sont identifiés avec une profondeur réduite d'enfouissement (pouvant être inférieure à 60 cm). Ces indications de profondeur sont entourées sur les plans. Exemple d'indications entourées sur le plan : P:0.50 ou (0,50). Ces indications sont à prendre en compte dans la réalisation des travaux aux endroits indiqués mais également sur les zones adjacentes.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

TRAVAUX SANS TRANCHEE INDIQUES : vous avez indiqué, comme "techniques prévues ou utilisées" de votre déclaration, une ou plusieurs rubriques d'une "technique sans tranchée". Vous êtes informé que les travaux sans tranchée relèvent des dispositions du Guide Technique mentionné à l'article R. 554-29 du Code de l'Environnement (point 5.3.5. fiches ST, du guide technique de travaux, propres à chaque technique utilisé e).

EN CAS DE DOMMAGE OU DEGRADATION CAUSE A UN OUVRAGE : en cas d'atteinte à un ouvrage exploité par GRDF, merci de prévenir les pompiers ET le service GRDF URGENCE SECURITE GAZ au 02 47 85 74 44. Tout dommage ou dégradation causé à un ouvrage gaz (réseau ou branchement), même sans fuite apparente doit faire l'objet d'une déclaration de dégradation à GRDF sans délai sous peine d'amende (article L. 554-1-1 du code de l'environnement). L'absence d'intervention immédiate de l'exploitant pourrait par ailleurs avoir des conséquences importantes de nature à mettre en cause votre responsabilité.

Responsable : MOUHSSINE Btissam
Tél :
Date : 04/02/2020
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Hameau de Dinay
Numéro / Voie : 57 Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 71360 EPINAC
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20200203046550
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : RAKOTONDRASOA Arnaud
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune principale des travaux : VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SNCF - Accueil DT-DICT-IDF
Personne à contacter :
Numéro / Voie : La Courrouze Bâtiment Eolios 3 rue Louis Braille
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 35136 Saint Jacques De La Lande
Tél. : 2232532024 Fax : 0142916728

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / ___	[ ]	0 cm	
		___ / ___ / ___	[ ]	0 cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0145220675

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service :
Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : MONNIER Justine
Signature :
Date : 05 / 02 / 2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

cerfa
N° 14435*01

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément d'adresse : MR RAKOTONDRASOA
Numéro / Voie : 57 RUE CHAVRIERE
Lieu-dit / BP : HAMEAU DE DINAY
Code Postal / Commune : 71360 epinac
Pays :

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
Référence de l'exploitant : 1 RUE MENARD
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune où sont prévus les travaux : VERSAILLES

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : VERSAILLES GRAND PARC ASSAINSSEMENT
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 6 AVENUE DE PARIS
Lieu-dit / BP : 1144
Code Postal / Commune : 78011 VERSAILLES CEDEX
Tél. : 0130978236 Fax : 0130978261

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).

Catégorie de réseaux/ouvrages *(voir liste des catégories au verso)* : 5

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Les plans de localisation sont joints

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle :	Date d'édition :	Sensible :	Profondeur mini :
meaux	meaux	12/13	[ ]	____ cm
		__/__/__	[ ]	____ cm
		__/__/__	[ ]	____ cm

- [ ] Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : __/__/____ à ____ h ____
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est ○ possible ○ impossible

Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité

- [ ] Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- [ ] Voir la localisation sur le plan joint
- [ ] Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : Thierry QUEMENER
Agent de Maîtrise
Service Eau et Assainissement
Tél. : 01 30 97 82 36

Signataire

Nom : Thierry QUEMENER
Signature :
Agent de Maîtrise
Service Eau et Assainissement
01 30 97 82 36
Date : 3/2/2020
Nbre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

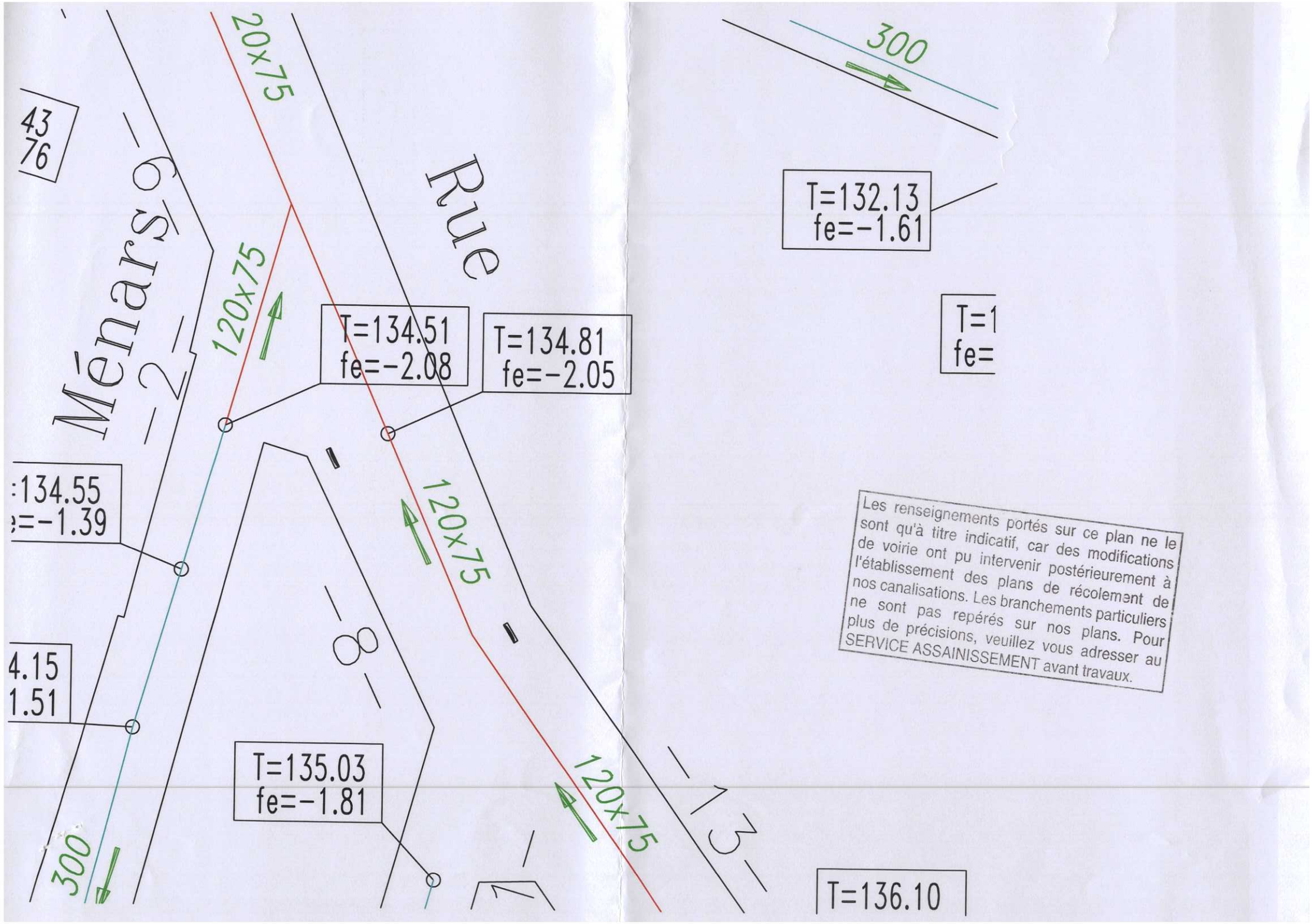

Les renseignements portés sur ce plan ne le sont qu'à titre indicatif, car des modifications de voirie ont pu intervenir postérieurement à l'établissement des plans de récolement de nos canalisations. Les branchements particuliers ne sont pas repérés sur nos plans. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser au SERVICE ASSAINISSEMENT avant travaux.

PHREATECH
Arnaud RAKOTONDRASOA
Hameau de Dinay
57 Rue Chavrière
71360 EPINAC
Tél. : 0753611658
Courriel : dict@phreatech.com

Direction de la Voirie
Surveillants de Travaux
4 , Av de PARIS
78000 VERSAILLES

N/Réf. : 2019068SLA

Le 19/02/2020

Objet : **Lettre de rappel suite à la déclaration n°2020020304655D du 03/02/2020 pour notre chantier situé 1 r menard 78000 VERSAILLES**

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à l'envoi de la DT-DICT conjointe citée plus haut et dont vous trouverez ci-joint une copie.

En effet, à l'issue du délai imposé par la réglementation, nous sommes toujours sans réponse valide de votre part. Nous vous rappelons que conformément aux articles R.554-22-I et R.554-35 du code de l'environnement, la réponse à la DT-DICT conjointe est obligatoire sous peine de sanctions. Dans ce cadre, l'utilisation du Cerfa n°14435*03 est nécessaire et doit s'accompagner de plans de réseaux conformes à la réglementation en vigueur ou d'une proposition de rendez-vous sur site afin de localiser au mieux vos ouvrages.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que l'article R554-26-VI du Code de l'environnement contraint l'exploitant à répondre au déclarant dans les deux jours ouvrés suivant la réception de sa lettre de relance pour lui apporter toutes les informations utiles afin que les travaux soient exécutés dans les meilleures conditions de sécurité.

En l'absence de réponse de votre part dans ce délai, le chantier pourra débuter. Cependant, nous attirons expressément votre attention sur le fait que nous ne pourrions être tenus responsables en cas de dommages sur vos ouvrages susceptibles de se situer dans le périmètre même de nos travaux et qui n'auraient pu être localisés à défaut d'information de votre part.

Si nos courriers se sont croisés, veuillez ne pas tenir compte de cette relance.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sylvain LANCIAU

PJ : Déclaration N°2020020304655D

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*02

Délai de réponse

Le destinataire est tenu de répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, le délai de réponse est porté à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant : Direction de la Voirie

Destinataire : Surveillants de Travaux
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : 4 , Av de PARIS
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 78000 VERSAILLES
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
N° affaire du responsable du projet : 2019068SLA
Date de la déclaration : 03 / 02 / 2020
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☒ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
N° affaire de l'exécutant des travaux : 2019068SLA
Date de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : INITIAL

Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : PHREATECH
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Hameau de Dinay
N° : 57 Voie : Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code postal : 71360 Commune : EPINAC
Personne à contacter : Arnaud RAKOTONDRASOA
Tél. : 0753611658 Fax(1) :
Courriel(1) : dict@phreatech.com

Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Hameau de Dinay
N° : 57 Voie : Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code postal : 71360 Commune : EPINAC
Pays : France N° SIRET :
Personne à contacter : Arnaud RAKOTONDRASOA
Tél. : 0753611658 Fax(1) :
Courriel(1) : dict@phreatech.com

Emplacement du projet

Adresse(2) : 1 r menard
CP : 78000 Commune principale : VERSAILLES
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : 1 r menard
CP : 78000 Commune principale : VERSAILLES
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : FOV
Décrivez le projet : doublet de forage pour aquathermie
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 17 / 02 / 2020 Durée du chantier : 40 jour(s)

Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : FOV
Décrivez les travaux : doublet de forage pour aquathermie
Techniques utilisées(3) : BTO
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 17 / 02 / 2020
Durée du chantier : 40 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Sylvain LANCIAU
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : Sylvain LANCIAU
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

(48.800655 2.131967);(48.800646 2.132096);(48.800312 2.132343);(48.799914 2.132155);(48.799994 2.131680);(48.800655 2.131967);

PHREATECH
Arnaud RAKOTONDRASOA
Hameau de Dinay
57 Rue Chavrière
71360 EPINAC
Tél. : 0753611658
Courriel : dict@phreatech.com

Direction des Espaces Verts
4 , Av de PARIS
78000 VERSAILLES

N/Réf. : 2019068SLA

Le 19/02/2020

Objet : **Lettre de rappel suite à la déclaration n°2020020304655D du 03/02/2020 pour notre chantier situé 1 r menard 78000 VERSAILLES**

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à l'envoi de la DT-DICT conjointe citée plus haut et dont vous trouverez ci-joint une copie.

En effet, à l'issue du délai imposé par la réglementation, nous sommes toujours sans réponse valide de votre part. Nous vous rappelons que conformément aux articles R.554-22-I et R.554-35 du code de l'environnement, la réponse à la DT-DICT conjointe est obligatoire sous peine de sanctions. Dans ce cadre, l'utilisation du Cerfa n°14435*03 est nécessaire et doit s'accompagner de plans de réseaux conformes à la réglementation en vigueur ou d'une proposition de rendez-vous sur site afin de localiser au mieux vos ouvrages.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que l'article R554-26-VI du Code de l'environnement contraint l'exploitant à répondre au déclarant dans les deux jours ouvrés suivant la réception de sa lettre de relance pour lui apporter toutes les informations utiles afin que les travaux soient exécutés dans les meilleures conditions de sécurité.

En l'absence de réponse de votre part dans ce délai, le chantier pourra débuter. Cependant, nous attirons expressément votre attention sur le fait que nous ne pourrions être tenus responsables en cas de dommages sur vos ouvrages susceptibles de se situer dans le périmètre même de nos travaux et qui n'auraient pu être localisés à défaut d'information de votre part.

Si nos courriers se sont croisés, veuillez ne pas tenir compte de cette relance.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sylvain LANCIAU

PJ : Déclaration N°2020020304655D

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*02

Délai de réponse

Le destinataire est tenu de répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, le délai de réponse est porté à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant : Direction des Espaces Verts

Destinataire :
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : 4 , Av de PARIS
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 78000 VERSAILLES
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
N° affaire du responsable du projet : 2019068SLA
Date de la déclaration : 03 / 02 / 2020
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☒ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
N° affaire de l'exécutant des travaux : 2019068SLA
Date de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : INITIAL

Responsable du projet *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : PHREATECH
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Hameau de Dinay
N° : 57 Voie : Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code postal : 71360 Commune : EPINAC
Personne à contacter : Arnaud RAKOTONDRASOA
Tél. : 0753611658 Fax(1) :
Courriel(1) : dict@phreatech.com

Exécutants des travaux *(1) : Champs facultatifs*

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Hameau de Dinay
N° : 57 Voie : Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code postal : 71360 Commune : EPINAC
Pays : France N° SIRET :
Personne à contacter : Arnaud RAKOTONDRASOA
Tél. : 0753611658 Fax(1) :
Courriel(1) : dict@phreatech.com

Emplacement du projet

Adresse(2) : 1 r menard
CP : 78000 Commune principale : VERSAILLES
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : 1 r menard
CP : 78000 Commune principale : VERSAILLES
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : FOV
Décrivez le projet : doublet de forage pour aquathermie
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 17 / 02 / 2020 Durée du chantier : 40 jour(s)

Travaux et leur calendrier *(3) : voir les codes au verso*

Nature des travaux(3) : FOV
Décrivez les travaux : doublet de forage pour aquathermie
Techniques utilisées(3) : BTO
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 17 / 02 / 2020
Durée du chantier : 40 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Sylvain LANCIAU
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : Sylvain LANCIAU
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

(48.800655 2.131967);(48.800646 2.132096);(48.800312 2.132343);(48.799914 2.132155);(48.799994 2.131680);(48.800655 2.131967);

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N°14435*02

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [x] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Arnaud RAKOTONDRASOA
Numéro / Voie : 57 Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 71360 EPINAC
Pays :

N° consultation du téléservice : 20200203046550
Référence de l'exploitant : FREE FIBRE OPTIQUE
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) :
Date de réception de la déclaration : 05 / 02 / 2020
Commune principale des travaux : VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Iliad
Personne à contacter : BEN ABDALLAH Abderazak
Numéro / Voie : 16 rue de la ville l'Eveque
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 75008 Paris
Tél. : 0173505423 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir.
- [ ] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ESPIE Alexandre
Désignation du service : DICT groupe Iliad
Tél. : 0173503164

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : dict systeme
Signature :
Date : 03 / 02 / 2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service :
Numéro / Voie : 57 Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 71360 EPINAC
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20200203046550
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : Arnaud RAKOTONDRASOA
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune principale des travaux : VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ALTICE - NUMERICABLE
Personne à contacter : dict.assistance@altice.groupe-nat.com
Numéro / Voie : 463 Rue des Clauwiers
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 59113 SECLIN
Tél. : 0359291111 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
COAX	500	22 / 08 / 2019	[ ]	cm	
		/ /	[ ]	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Vous référer au guide d'application de la réglementation, rubrique: Communications électroniques.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Paragraphe 3.7.6 du fascicule 2

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ◉ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0170015555

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Hervé CHANTELAUZE
Désignation du service : DICT Assistance
Tél. : 0359291111

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DICT Assistance pour ALTICE - Numericable
Signature :
Date : 03 / 02 / 2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service : Hameau de Dinay
Numéro / Voie : 57 Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 71360 EPINAC
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20200203046550
Référence de l'exploitant : Orange
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : RAKOTONDRASOA Arnaud
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune principale des travaux : VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE W4 UI IDF OUEST - Service DICT
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0497461600 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / ___	[ ]	0 cm	
		___ / ___ / ___	[ ]	0 cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [x] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Liaison fort trafic

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ( ) possible ( ) impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : POLE RDT/RDICT
Tél. : 0497461600

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BOCQUET Yolande
Signature :
Date : 06 / 02 / 2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Echelle : 1/500

Propriétaires
Orange Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange

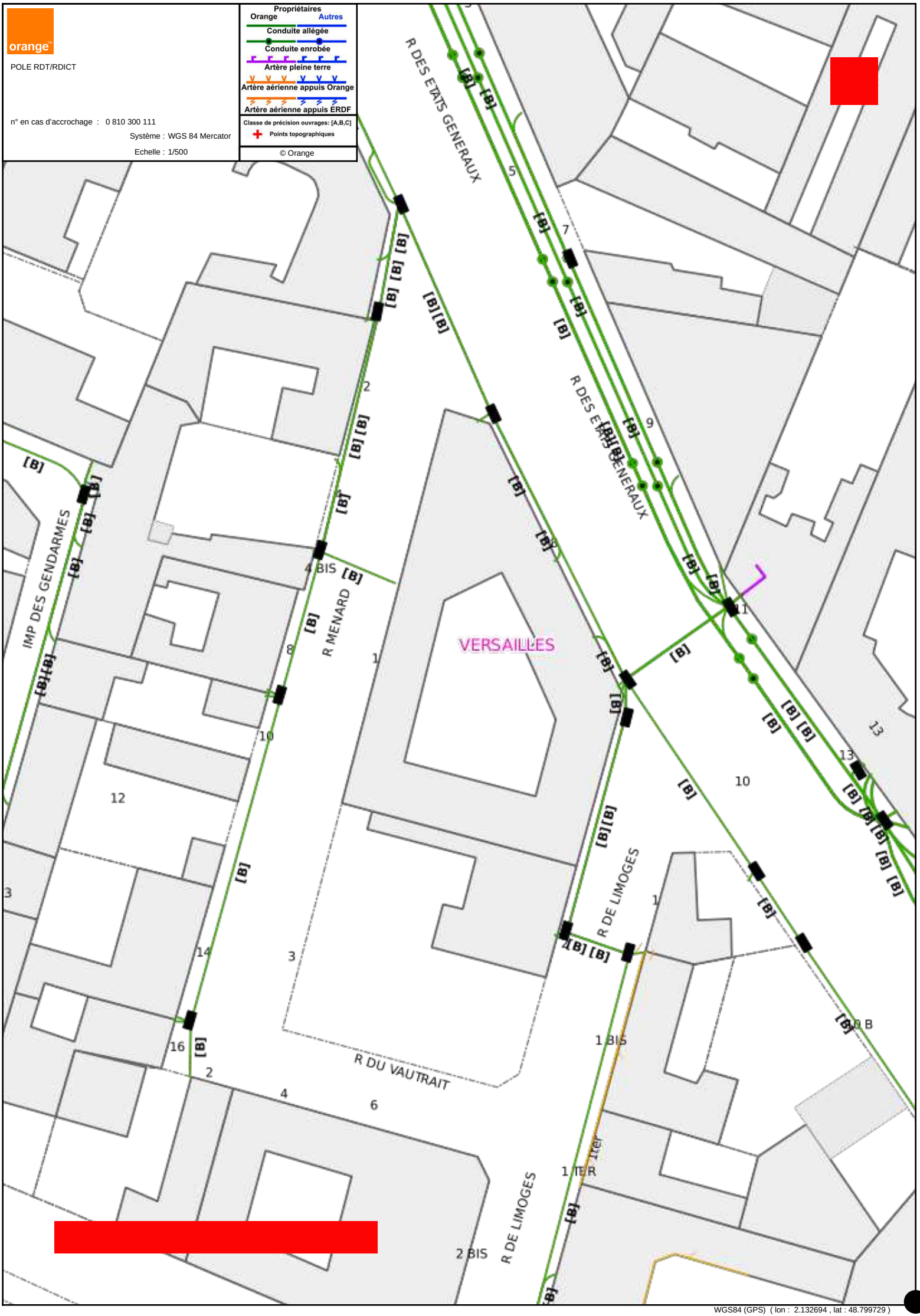

WGS84 (GPS) (lon : 2.132694 , lat : 48.799729)

Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14435*04

Destinataire

- ☐ Récépissé de DT
- ☐ Récépissé de DICT
- ☒ Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	PHREATECH
Numéro / Voie	57 Rue Chavrière
Code postal / Commune	71360 EPINAC
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2020020304655D
Référence de l'exploitant : 2006011778.200601RDC02
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : RAKOTONDRASOA Arnaud
Date de réception de la déclaration : 03/02/2020
Commune principale des travaux : 78000 VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SEOP P0325
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : 29 route de Versailles
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 78430 LOUVECIENNES
Tél. : +33130153405 Fax : +33130782129

Eléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____

☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1):	Date d'édition (1):	Sensible :	Prof. règl. mini (1):	Matériau réseau (1):
PS_Automate	200	03/02/2020	☐	_____ cm	_____
_____	_____	_____	☐	_____ cm	_____

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : _____

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : 3.8, 3.9

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0977429436

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : LE RESPONSABLE TERRITORIAL
Désignation du service : _____
Tél : +33 146975218

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : LE RESPONSABLE TERRITORIAL
Signature :
Date : 03/02/2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.4.0_1.00)

Vous nous avez interrogés sur le projet et l'emprise suivante :

Réf DT-DICT : 2020020304655D

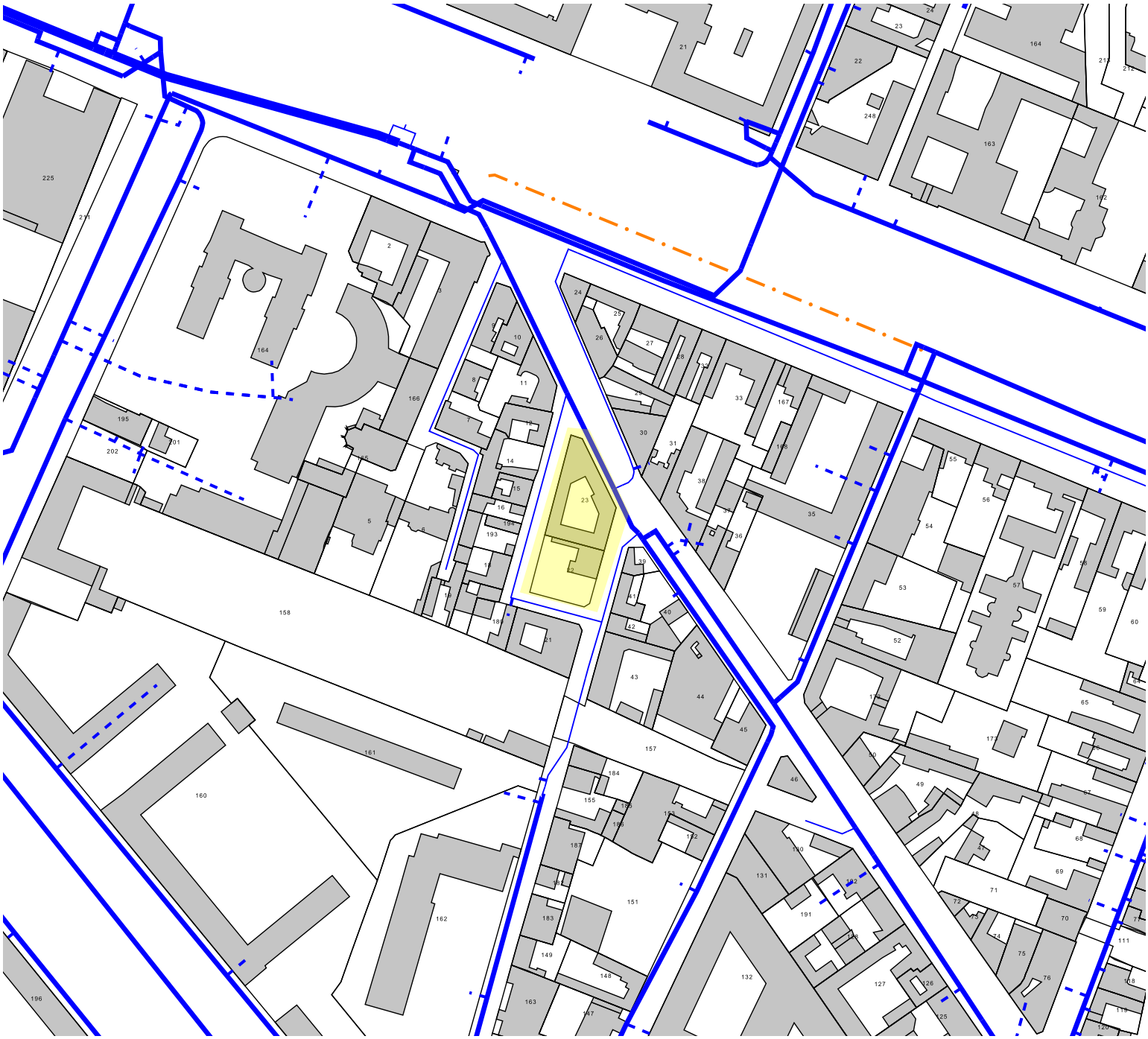

Ech. : 1/2500

Vous trouverez en pièce jointe à la réponse, le ou les plans conformes aux dispositions de l'arrêté du 15 février 2012 que vous pouvez télécharger à cette adresse :

http://mmsweb.lyonnaise-des-eaux.fr/rdit/PC_Automate_20200203_2020020304655D_e.pdf

En cas d'échecs de téléchargement, nous vous demandons de contacter la personne responsable du dossier mentionnée sur le formulaire CERFA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa
N° 14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [x] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : PHREATECH
Complément / Service :
Numéro / Voie : 57 Rue Chavrière
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 71360 EPINAC
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20200203046550
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 2019068SLA
Personne à contacter (déclarant) : Arnaud RAKOTONDRASOA
Date de réception de la déclaration : 03 / 02 / 2020
Commune principale des travaux : VERSAILLES
Adresse des travaux prévus : 1 r menard

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ALTICE - SFR
Personne à contacter : dict.assistance@altice.groupe-nat.com
Numéro / Voie : 463 Rue des Clauwiers
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 59113 SECLIN
Tél. : 0359529111 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL TL ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
INFRA_BB	500	07 / 12 / 2019	[ ]	cm	
FIBRE_BB	500	07 / 12 / 2019	[ ]	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Vous référer au guide d'application de la règlementation rubrique: Communications électroniques. - Vous référer au Guide d'application

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Paragraphe 3.7.6 du fascicule 2

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0170015555

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Hervé CHANTELAUZE
Désignation du service : DICT Assistance
Tél. : 0359529111

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DICT Assistance pour ALTICE - SFR
Signature :
Date : 03 / 02 / 2020 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 5

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

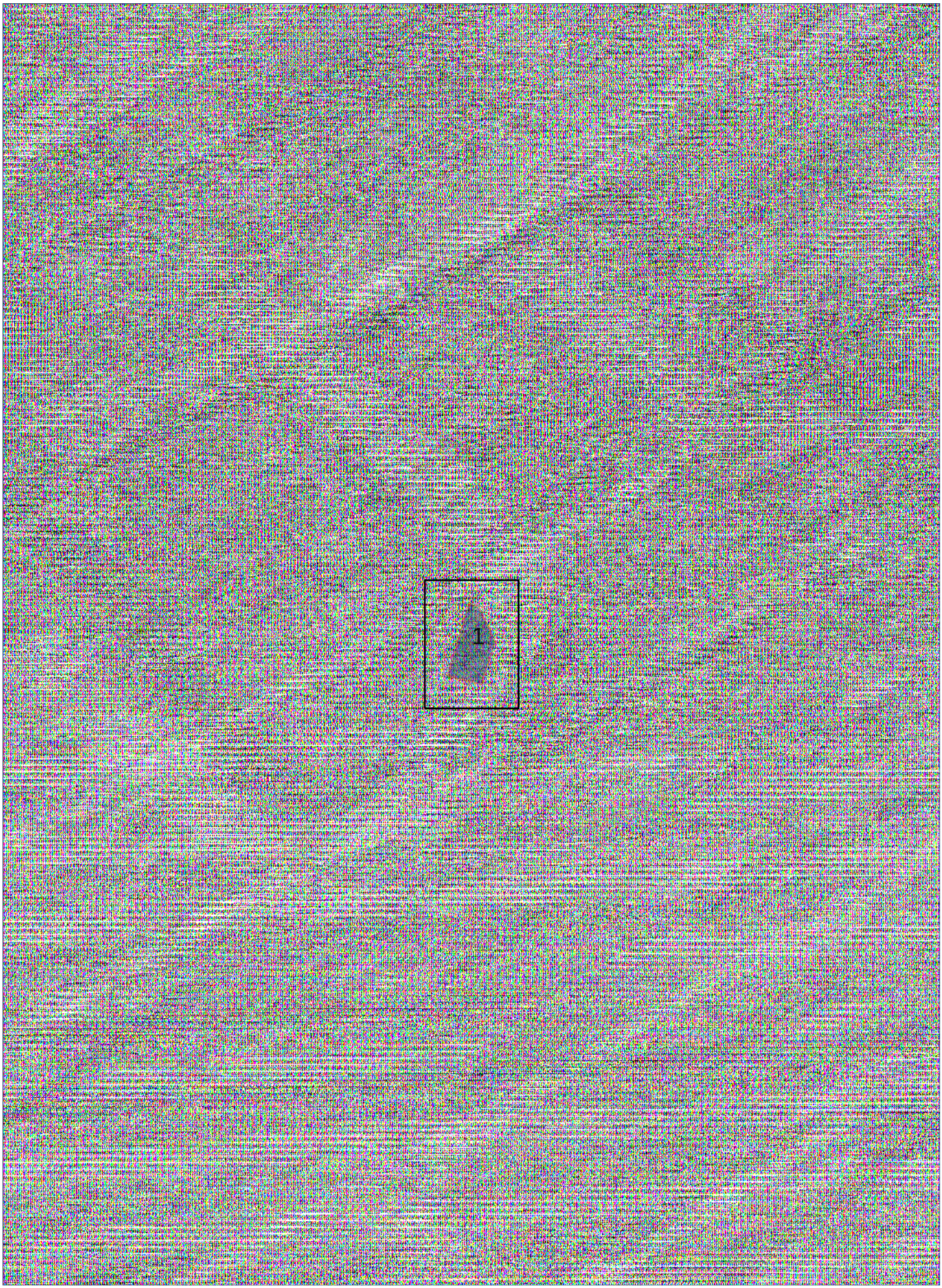

PLAN D'ASSEMBLAGE

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
N°	20200203046 55D	Ville	VERSAILLES	Edition	03/02/2020	Version	201911
Exploitant	ALTICE - SFR	Rue	1 r menard	Projection	Inconnu	Catégorie	TL
Ouvrage	FIBRE_BB			N° en cas d'endommagement : 0170015555			

Légende du plan en annexe.

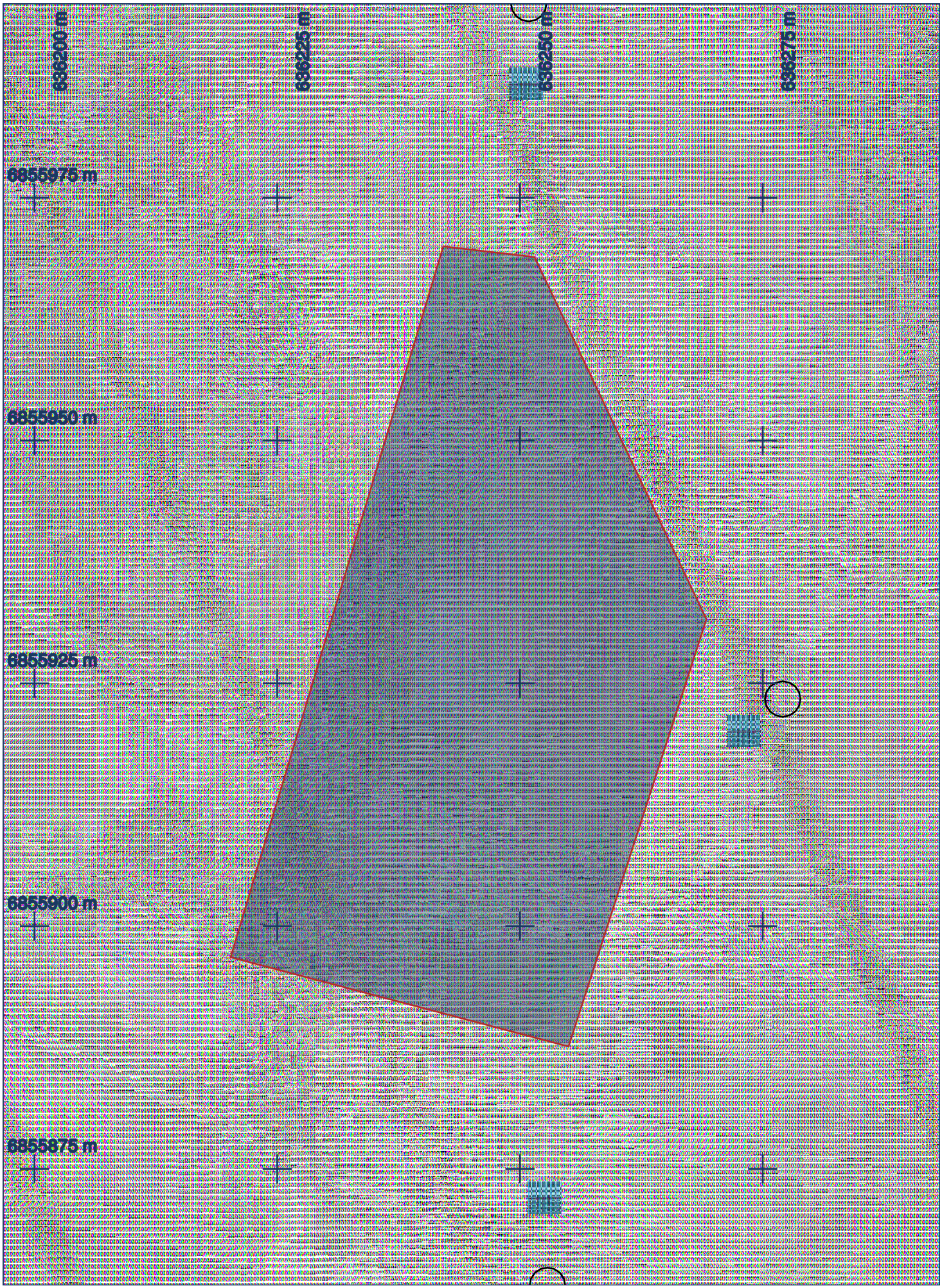

FOLIO N°1

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN	
N°	20200203046550	Ville	VERSAILLES	Edition	03/02/2020
Exploitant	ALTICE - SFR	Rue	1 r menard	Projection	Inconnu
Ouvrage	FIBRE_BB				

Les réseaux figurant sur le plan sont en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée.

N° en cas d'endommagement :0170015555

Points de repère		
1	636252.83	6855871.65
2	636250.9	6855986.35
3	636273.4	6855919.73

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
RESEAU DE TELECOMMUNICATION SFR

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

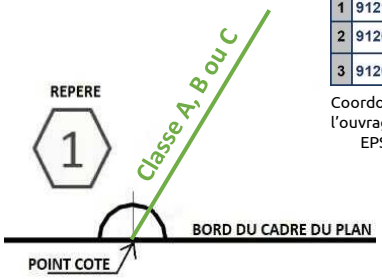

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.
Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.

CONTACT

DEMANDE D'INFORMATION *(Dévoiement, déconnexion, marquage, localisation de l'un de nos ouvrages)*
Contacter DICT ASSISTANCE en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées.
Par mail : **dict.assistance@altice.groupe-nat.com**

EN CAS D'ENDOMMAGEMENT

Contacter DICT ASSISTANCE en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées.
Par mail : **dict.assistance@altice.groupe-nat.com** ou par téléphone au **01.70.01.55.55**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement sont disponibles sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

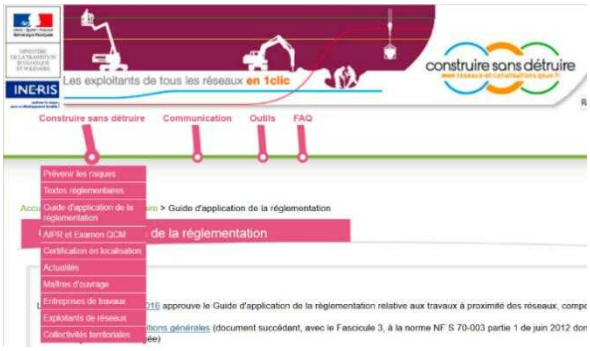

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation).*

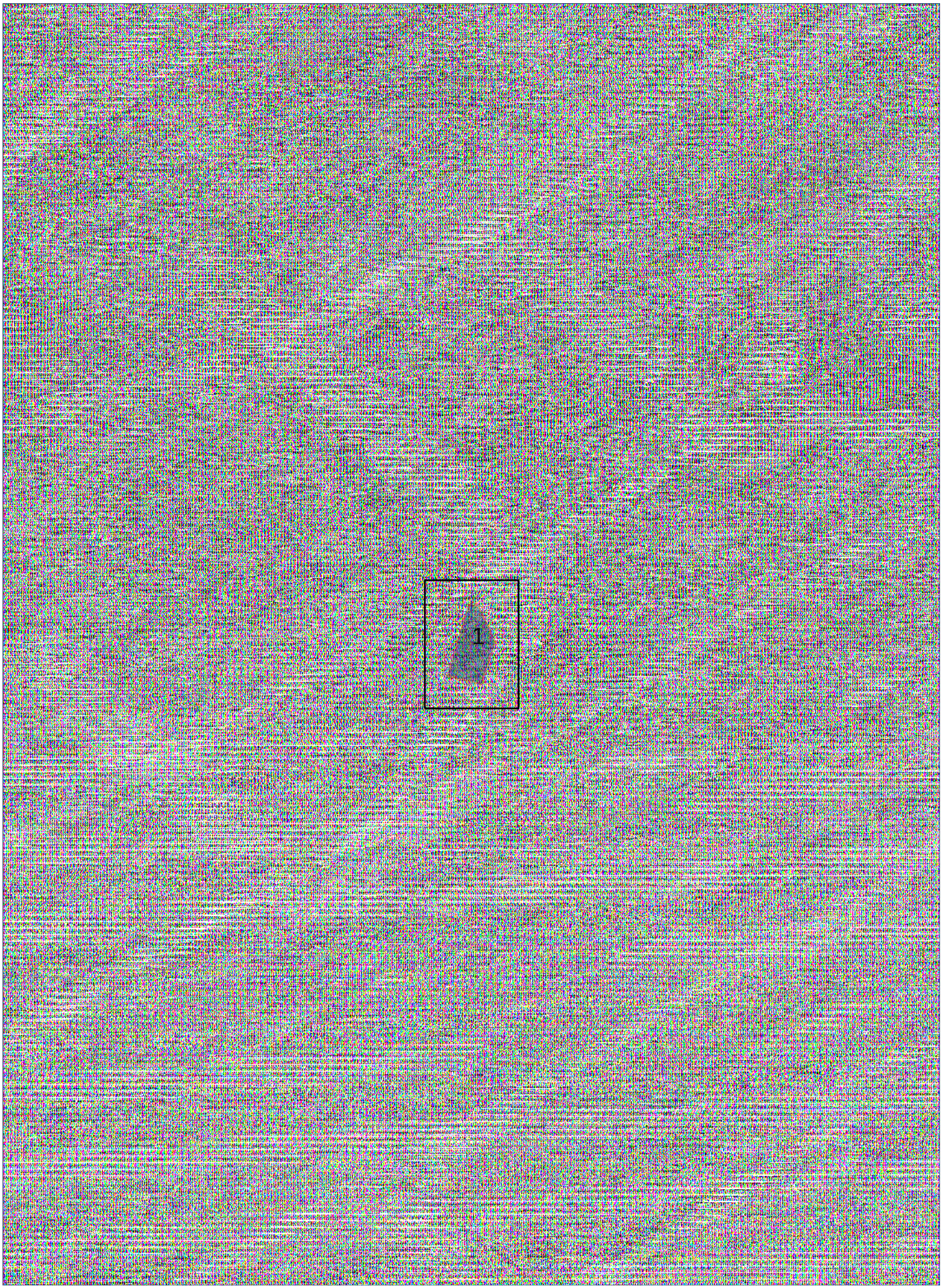

PLAN D'ASSEMBLAGE

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
N°	20200203046 55D	Ville	VERSAILLES	Edition	03/02/2020	Version	201911
Exploitant	ALTICE - SFR	Rue	1 r menard	Projection	Inconnu	Catégorie	TL
Ouvrage	INFRA_BB			N° en cas d'endommagement : 0170015555			

Légende du plan en annexe.

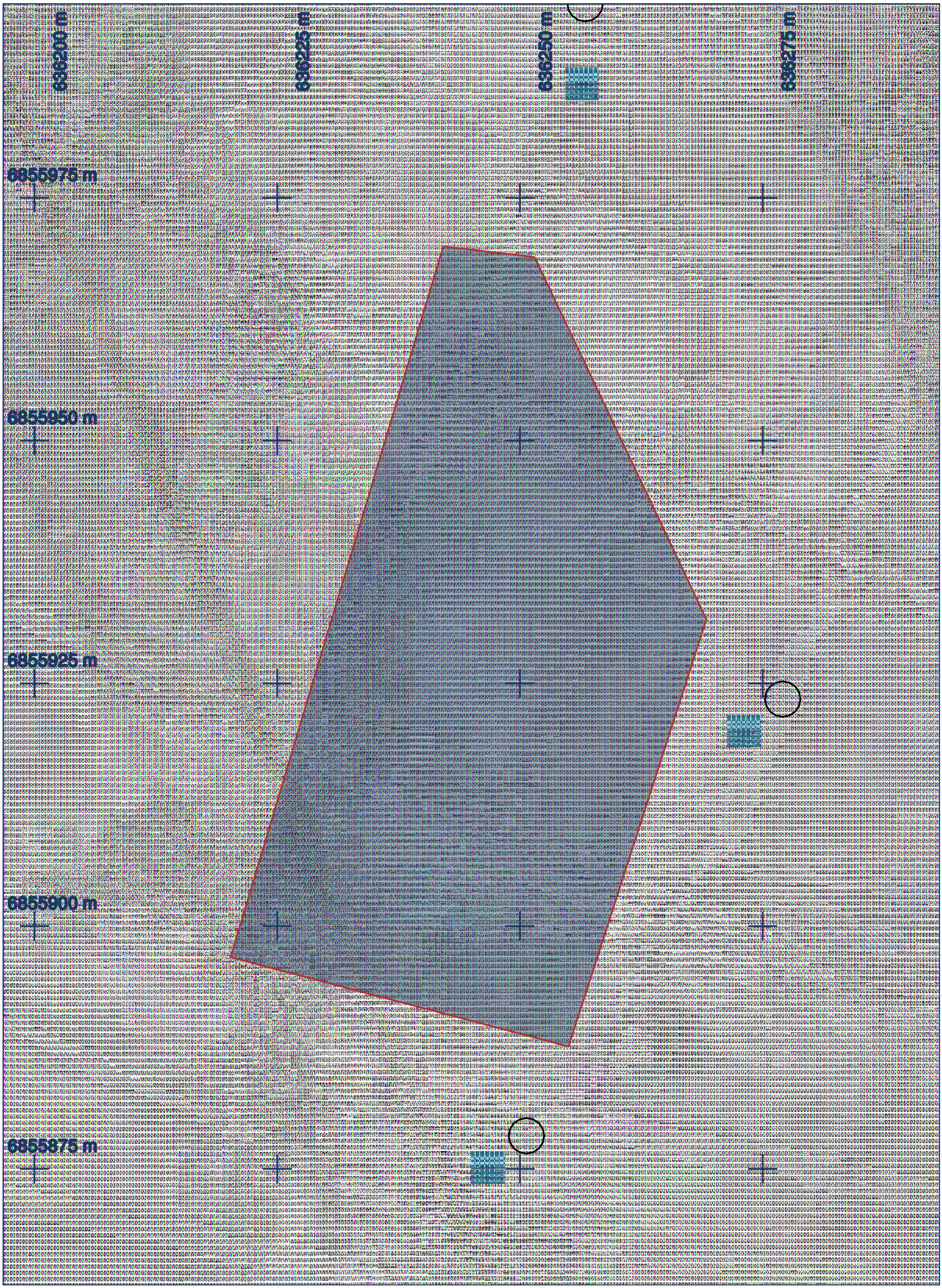

FOLIO N°1

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN	
N°	20200203046550	Ville	VERSAILLES	Edition	03/02/2020
Exploitant	ALTICE - SFR	Rue	1 r menard	Projection	Inconnu
Ouvrage	INFRA_BB				

Points de repère		
1	636247.01	6855874.75
2	636256.71	6855986.35
3	636273.4	6855919.73

Les réseaux figurant sur le plan sont en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée.

N° en cas d'endommagement :0170015555

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
RESEAU DE TELECOMMUNICATION SFR

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

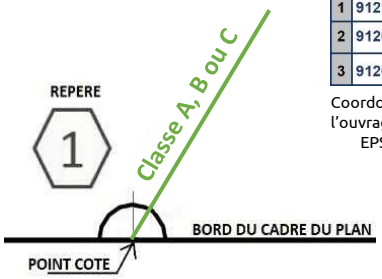

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.
Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.

CONTACT

DEMANDE D'INFORMATION *(Dévoiement, déconnexion, marquage, localisation de l'un de nos ouvrages)*
Contacter DICT ASSISTANCE en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées.
Par mail : **dict.assistance@altice.groupe-nat.com**

EN CAS D'ENDOMMAGEMENT

Contacter DICT ASSISTANCE en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées.
Par mail : **dict.assistance@altice.groupe-nat.com** ou par téléphone au **01.70.01.55.55**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement sont disponibles sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

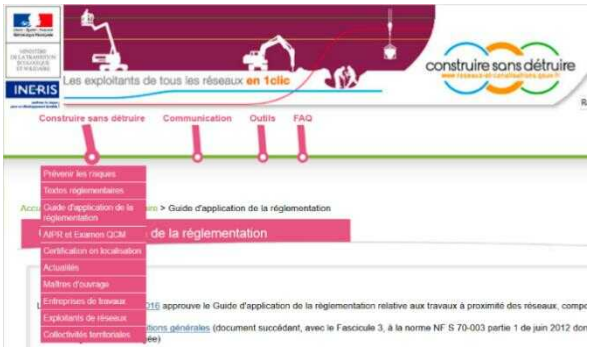

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation).*

SNCF

REGION DE PARIS-RIVE-GAUCHE

DIVISION OUEST

17, Boulevard de VAUGIRARD - 75732 PARIS Cedex 15

CABLES TELECOMMUNICATIONS

Ligne PARIS-RIVE-GAUCHE - VERSAILLES R.G.

PK 0,000 à PK 22,000

INVALIDES VERSAILLES-CHANTIERS

PLAN DEFINITIF DE POSE

2 Chiens hydrauliques 7 DN Fibres optiques monomode sous la chaussée entre INVALIDES et VERSAILLES-CHANTIERS

Voie ouverte sous la R.N.10 et le canal Vélizy-Versailles

Tranchée sous voie

PLAN N° 2B-1

Dessiné par :	
Vérifié par :	
Date :	
Ech. : 1/250	

LEGENDE

Chambre de tirage

- Chambre de jonction ou de tirage
- Chambre de jonction avec prise de terre
- Chambre de jonction avec prise de terre et prise de terre
- Chambre de tirage avec prise de terre
- Chambre de tirage sans prise de terre

Chambre de jonction

- Chambre de jonction
- Chambre de jonction avec prise de terre

Chambre de tirage

- Chambre de tirage
- Chambre de tirage avec

TELECOM DEVELOPPEMENT

RESEAUX D'INTERCONNEXION OU INTERURBAINS

VILLE : VERSAILLES

PHASE : Dossier des ouvrages exécutés

LIEN : Rue des ETATS GENERAUX
Rue de LIMOGES - emprise SNCF

CODE LIEN : PL1

1 Câble à 36 Fibres optiques

PLAN DE CHEMINEMENT DU GENIE CIVIL

Maître d'ouvrage				
CEGETEL telecom 50 place de l'Ellipse 92985 Paris La Défense Cédex Entreprise	Indice	Objet des modifications	Date	Visa
	A	Origine du cheminement	10-2000	
	B	Retour d'approbation	10-2000	
Dessiné par :	Rue des ETATS GENERAUX			Relégé par AD-PLAN
13 rue des Hautes Pierres 78700 Conflans-Ste-Honorine	Lien concerné : Rue de LIMOGES		Code lien : PL1	Refît par M. DIARD
	Référence : 0UD9A1DMG		Echelle : 1/200	Date : 23-2000
	Fichier : 0UD9A1DMG		Feuille : /3	Rev : 0

Longueur totale FRANCE TELECOM empranntée: 222.5m	
Longueur totale CEGETEL empranntée: 1.7m	

	1	type T3
	1	type A2b
	1	type A2
	3	type A1

LEGENDE

Liaison CEGETEL

Liaison FRANCE TELECOM empranntée

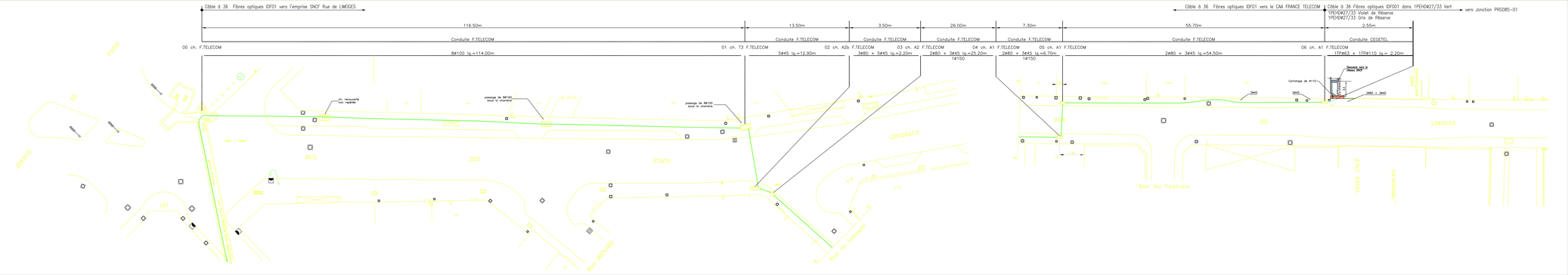

TELECOM DEVELOPPEMENT

RESEAUX D'ENTERCONNEXION DU VOEUROMAINS

VILLE : VERSAILLES

PHASE : D.E.E

LIEN : SHELTER 3A POCHEVOITAINE
2 - RUE DES LANDES

CODE LIEN : PL1

Zone homologuée à 3A Fibres optiques PROBRE
PLAN DE CHEMINEMENT DU GENIE CIVIL

Indice Décision	Indice Exécution	Indice Réalisation
A - Pour Information	A - Pour Information	A - Pour Information
B - Pour Validation	B - Pour Validation	B - Pour Validation
C - Pour Exécution	C - Pour Exécution	C - Pour Exécution
D - Pour Réalisation	D - Pour Réalisation	D - Pour Réalisation
Date : 00/00/0000	Date : 00/00/0000	Date : 00/00/0000
Nom :	Nom :	Nom :
Visa :	Visa :	Visa :

Cette homologation ne vaut pas
Mise en Service

Type de Chambre

Type de trous ordinaires
(Ø 100mm)

Type d'offset de tagnadoux 40

jonction en dérivation
jonction T Dérivation

Remarque numéro pour
plus de précisions

Pour les chambres spéciales :
- ch 2 : 2 trous ø100 ou 1 trous ø200
- ch 3 : 3 trous ø100
- ch 4 : 4 trous ø100

Jonction en tête
Jonction en tête
Jonction sous dérivation
Dérivation
Tête de ligne
Fibre sous dérivation
Remontée souterr
Fibre en dérivation
Fibre en tête
Coupe droite
Coupe droite
Coupe droite

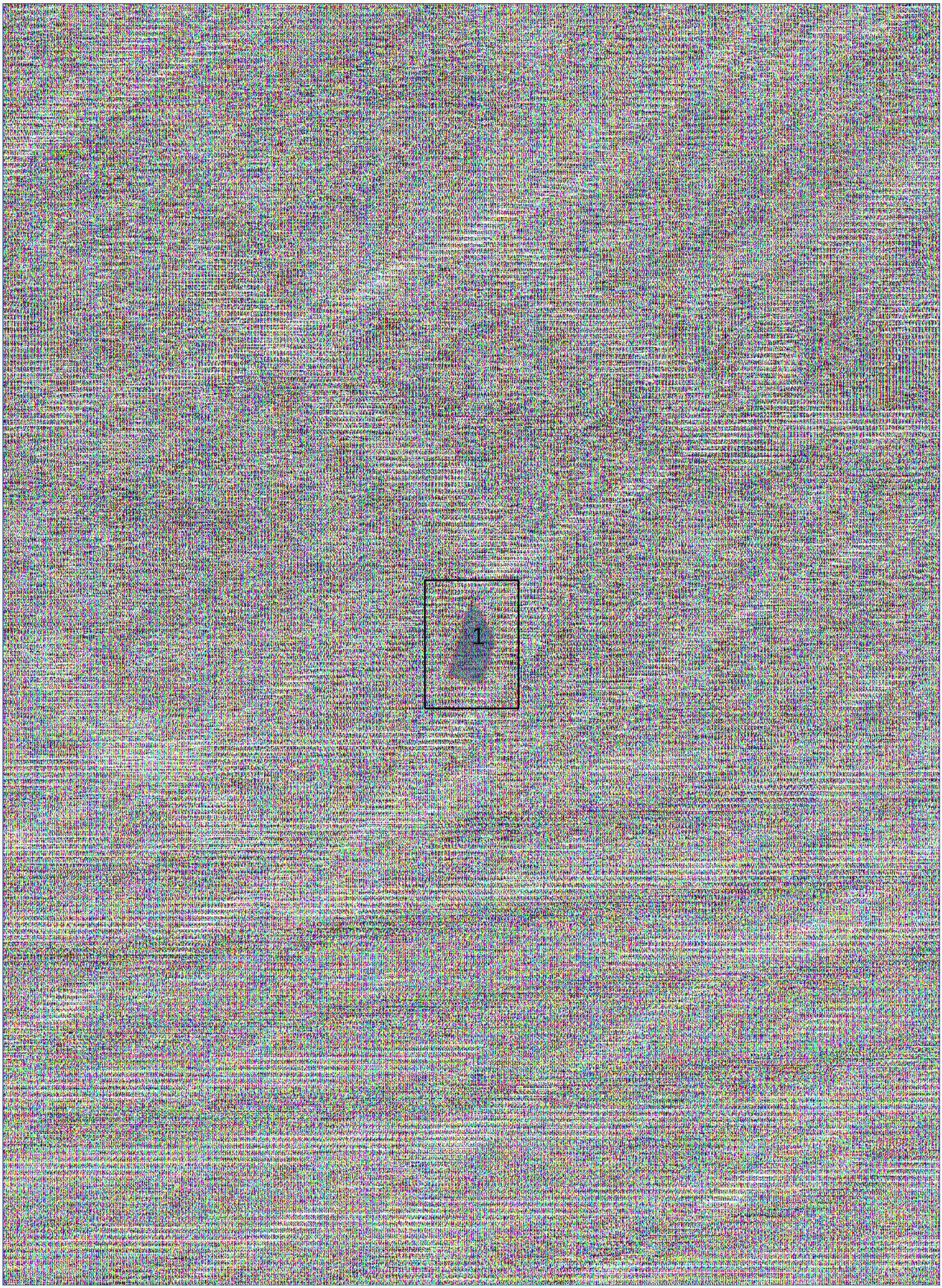

PLAN D'ASSEMBLAGE

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
N°	2020020304655D	Ville	VERSAILLES	Edition	03/02/2020	Version	201910
Exploitant	TDF - Yvelines Fibre 1	Rue	1 r menard	Projection	Lambert-93	Catégorie	TL
Ouvrage	TDF_YVELINES_TE1						

Légende du plan en annexe

N° en cas d'endommagement : 0359529113

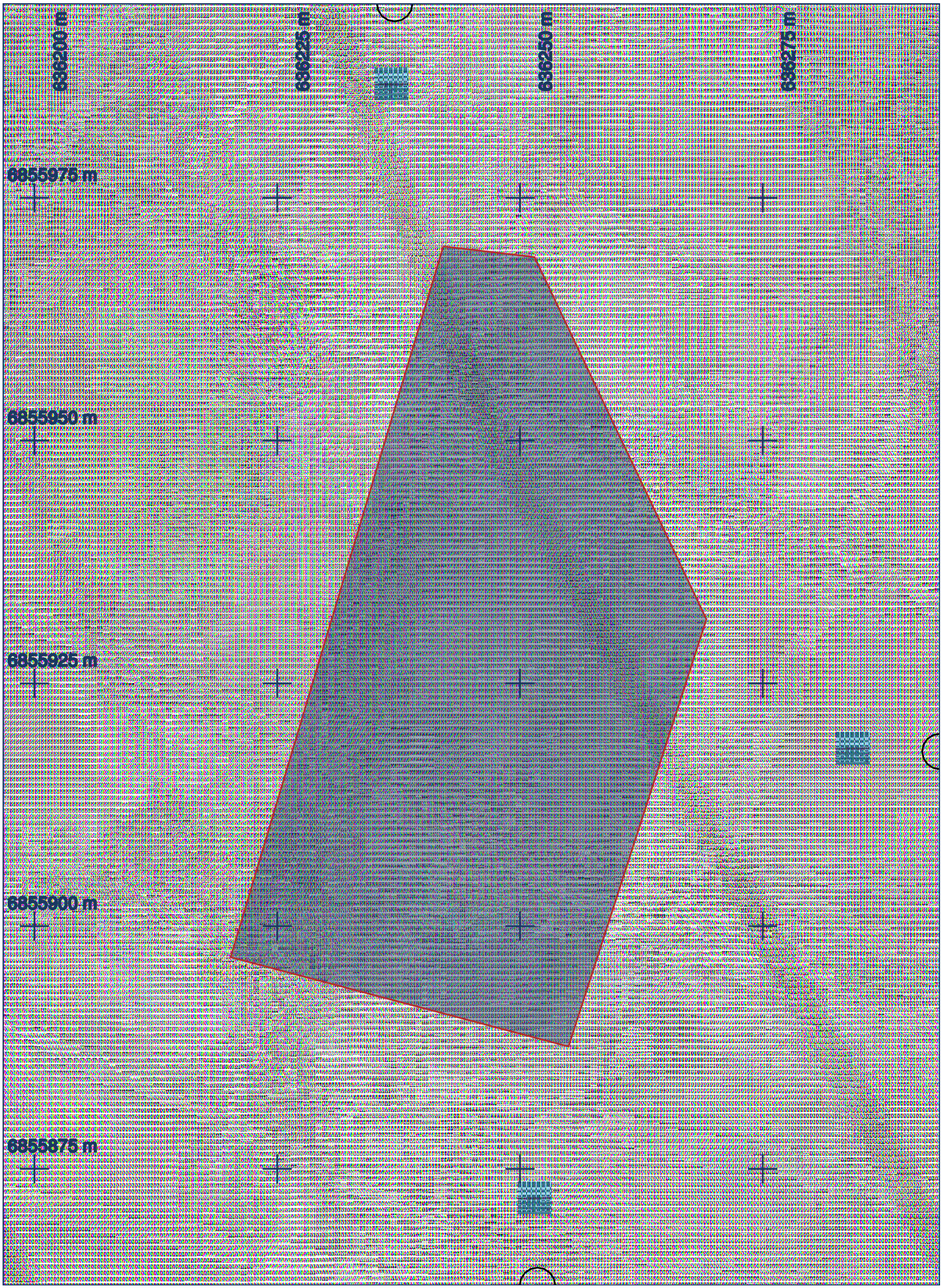

Folio N° 1

CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
N°	2020020304655D	Ville	VERSAILLES	Edition	03/02/2020	Points de repère	
Exploitant	TDF - Yvelines Fibre 1	Rue	1 r menard	Projection	Lambert-93	1	636251.8	6855863
Ouvrage	TDF_YVELINES_TE1					2	636293.25	6855917.98
Les réseaux figurant sur le plan sont en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée.				N° en cas d'endommagement : 0359529113		3	636237.1	6855995

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
RESEAU DE TELECOMMUNICATION TDF

Yvelines Fibre

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

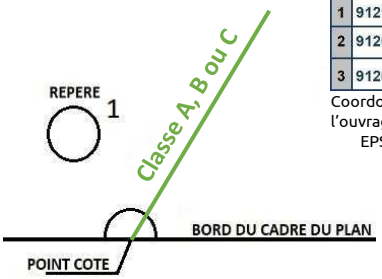

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.
Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.

CONTACT

EN CAS D'ENDOMMAGEMENT

Contacter **DICT ASSISTANCE** par mail, en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées à l'adresse ci-dessous :

dict.assistance@fr.groupe-nat.com

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'application de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

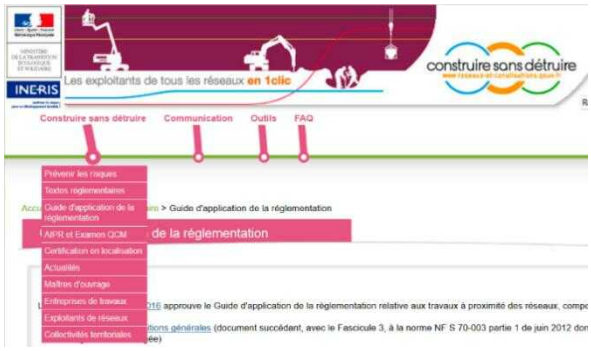

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire :

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la réglementation).*

Annexe 4 : Coupe technique des ouvrages (2 pages)

Adresse projet	Versailles	Projet n° : 2019068SLA
Technique(s) : MFT		**Forage : Forage n°1**

Géologie	Annulaire	Figuré	Tubage
0-1 : Remblais 1-19 m : Sable de Fontainebleau 19 - 27 m : Marnes 27 - 59 m : Calcaires grossiers	0 - 48 m : Coulis de ciment bentonitique 48 - 49 m : Bouchon d'argile 49 - 59 m : Massif filtrant	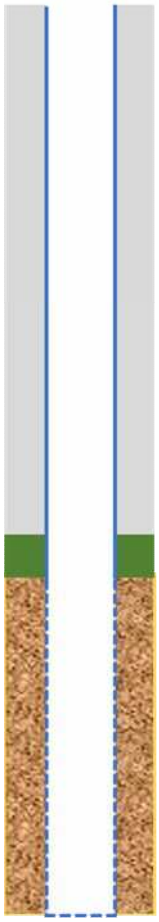	0 - 50 : PVC Plein 112 x 125 mm 50 - 59 m : PVC Crépiné 112 * 125 mm - slot 1 mm

Caractéristiques techniques

PVC		**Pompe**	
Marque	DPMF	Marque	N/A
Type	PVC	Type	N/A
Diamètre	112*125	Caractéristiques	N/A
Epaisseur	6,5		
Couleur	Bleu		
Divers			
Regard béton ☑	tampon hydraulique B125		
Autre : ☐			

Adresse projet	Versailles	Projet n° : 2019068SLA
Technique(s) : MFT		**Forage : Forage n°2**

Géologie	Annulaire	Figuré	Tubage
0-1 : remblais 1-19 m : sable de Fontainebleau 19 - 27 m : marnes 27 - 60 m : calcaires grossiers	0 - 47 m : Coulis de ciment bentonitique 47 - 48 m : Bouchon d'argile 48 - 60 m: Massif filtrant	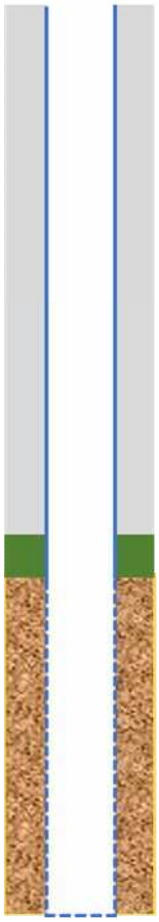	0 - 48 : PVC plein 112 x 125 mm 48 - 60 m : PVC crépiné 112 * 125 mm - slot 1 mm

Caractéristiques techniques

PVC		**Pompe**	
Marque	DPMF	Marque	N/A
Type	PVC	Type	N/A
Diamètre	112*125	Caractéristiques	N/A
Epaisseur	6,5		
Couleur	Bleu		
Divers			
Regard béton ☑	tampon hydraulique B125		
Autre : ☐			